CAS - 029 M
C.P. - ITINERANCE
AU QUEBEC

VERSION RÉVISÉE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ À LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

PAR LE

RÉSEAU DES ORGANISMES ET INTERVENANTS EN ITINÉRANCE DE LAVAL

(ROIIL)

COMITÉ DE RÉDACTION :

DANIELLE ALLARD, CAFGRAF

JANIE FORTIN, L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

CAROL PAGÉ, TRAVAIL DE RUE DE L'ILE DE LAVAL

CORINE VANDERBORGHT, RELAIS COMMUNAUTAIRE DE PONT-VIAU

LAVAL, LE 22 SEPTEMBRE 2008

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE : **5**

1 LE PORTRAIT **7**

1.1 LE PARTENARIAT ET LA COLLABORATION 7

1.2 LA RÉDACTION DU PLAN COMMUNAUTAIRE 2007-2009 - POUR PRÉVENIR ET RÉDUIRE L'ITINÉRANCE À LAVAL (2007) 7

1.3 LA POPULATION 8

1.4 HÉBERGEMENT D'URGENCE ET LOGEMENTS SOCIAUX 8

1.5 LA FONDATION DE L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE 10

2 DES CONSTATS ET DES PROPOSITIONS **11**

3 LES RECOMMANDATIONS : **12**

4 NOTRE VISION DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE EN ITINÉRANCE **13**

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUE: **15**

ANNEXES

Annexe 1 Liste des membres du Réseau des organismes et intervenants en itinérance de Laval

Annexe 2 Dynamique du cycle de l'assuétude

Annexe 3 Second regard sur l'itinérance à Laval: du constat à la mise en place de nouvelles pratiques (2007)

Annexe 4 L'itinérance à Laval, État de situation (2000)

PRÉAMBULE :

En 2007, le Rapport de recherche *Second regard sur l'itinérance à Laval: du constat à la mise en place de nouvelles pratiques*[1] (M. Paul Carle et Mme Lalie Bélanger-Dion, 2007) trace un portrait actualisé de la situation de l'itinérance à Laval et fait suite à la recherche de M. Jean-Pierre Fortin (*L'itinérance à Laval, État de situation,* 2000[2]) qui visait à tracer un portrait du phénomène de l'itinérance sur le territoire de Laval. Ces recherches ont servi de prémisse à la rédaction des plans d'action en itinérance à Laval (2000 et 2007), accompagnant les programmes de contribution financière du gouvernement du Canada, soient l'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC I et II), maintenant remplacée par l'Initiative de partenariats de lutte contre l'itinérance (IPLI).

Si l'itinérant est, encore aujourd'hui, souvent perçu comme ayant choisi ce mode de vie, donc responsable de sa situation, de sa déchéance et de son manque de volonté à s'en sortir, les auteurs Carle et Bélanger-Dion (2007)[3] en élargissent la définition. Ils présentent donc l'itinérance comme un « processus long et complexe de désaffiliation sociale marqué par l'affaiblissement des liens sociaux où interagissent une multitude de services allant des programmes d'employabilité aux refuges d'urgence ».

On observe l'émergence d'une nouvelle réalité de l'itinérance, qui tient compte des indices de paupérisation, soit l'abaissement continu du niveau de vie, qui amène une diminution du pouvoir d'achat. Cette réalité considèrent les personnes ayant une santé physique ou mentale plus fragile, les aînés, les immigrants, les familles, les familles monoparentales (plus de responsabilités, moins de moyens), les personnes qui ont développé des dépendances, celles qui ont été, enfants, déracinées de leur famille et toutes celles qui ont perdu leur réseau familial et social. De façon plus tangible, on peut dire que **toute personne ayant une adresse fixe, mais qui vit dans des conditions précaires, instables et/ou insalubres est considérée comme itinérante ou à risque d'itinérance.**

Laval dispose de services et d'activités en prévention et en intervention auprès des personnes en situation d'urgence sociale, tant au niveau des organismes communautaires autonomes (OCA) que du réseau public avec le Centre de santé et des services sociaux (CSSS) et Ville Laval- division urgence sociale. Ils offrent des services et des activités qui visent à éviter la détérioration des conditions de vie et à favoriser le maintien des liens, ce qui semble encore une approche efficace pour éviter la désaffiliation, moteur du développement de la chronicité en itinérance.

La diversité des approches, des modes de fonctionnement

et des cultures des différentes organisations

constituent une richesse qui se doit

d'être respectée et préservée.

L'équipe itinérante du CSSS est, **depuis la fermeture de deux ressources en hébergement**, soit Le Répit dépannage en 2003 et le St-Claude en 2006, **la seule organisation qui offre exclusivement des services en itinérance à Laval.**

---

[1] Présentée à l'annexe 3

[2] Présentée à l'annexe 4

[3] **CARLE, Paul et Lalie BÉLANGER-DION** (2007). Second regard sur l'itinérance à Laval- du constat à la mise en place de nouvelles pratiques, en partenariat avec Travail de rue de l'Ile de Laval (TRIL), Agence de la santé et des services sociaux de Laval, Initiative de partenariat en action communautaire (IPAC II) du Gouvernement du Canada, 14p.

1 LE PORTRAIT

1.1 LE PARTENARIAT ET LA COLLABORATION

Depuis janvier 2002, les intervenants de tous les secteurs se mobilisent et se regroupent sans relâche pour offrir des services concertés et adaptés aux citoyens itinérants lavallois ou à risque de la devenir.

1.1.1 LA CRÉATION D'UN RÉSEAU D'ORGANISMES ET D'INTERVENANTS (JANVIER 2007)[4]

Le réseau des organismes et des intervenants en itinérance de Laval (ROIIL) est composé d'acteurs préoccupés par les enjeux de l'itinérance. Il est composé de **membres des réseaux public, municipal et communautaire**. Il offre un lieu de **concertation**, afin d'offrir des alternatives, des services et des activités aux personnes vivant l'instabilité résidentielle, l'exclusion, l'itinérance et la pauvreté dans notre région. Le ROIIL adhère à la politique du Réseau Solidarité Itinérance Québec (RSIQ).[5] Le ROIIL a participé aux discussions sur la mise à jour du plan communautaire 2007-2009.

1.1.2 LA DÉPUTATION PROVINCIALE

Depuis de nombreuses années, vos collègues lavallois s'impliquent activement dans nos actions locales et régionales. Ils s'investissent avec les groupes communautaires notamment dans la **sensibilisation de la population.**

Monsieur Alain Paquet assume d'ailleurs la **présidence de la nuit des sans-abri** de Laval pour une 2ème année et nous en profitons pour souligner son soutien indéfectible.

1.2 LA RÉDACTION DU PLAN COMMUNAUTAIRE 2007-2009 - POUR PRÉVENIR ET RÉDUIRE L'ITINÉRANCE À LAVAL (2007).

De ce plan ressort, notamment, les **préoccupation**s suivantes:

*« Si **les organismes sont importants et présents** tant en nombre qu'au niveau de leur diversité d'action, des secteurs d'intervention **restent néanmoins à consolider et à développer pour prévenir et réduire l'itinérance à Laval**, notamment en ce qui a trait à **l'habitation abordable, au logement social et communautaire et plus particulièrement, à l'hébergement d'urgence.** »*

*« Paradoxalement, si la plupart des organismes ont l'impression de mieux répondre qu'en 2000 aux demandes qui leur sont formulées (accueil, disponibilité, prestation de services, meilleure connaissance de la problématique), ils notent parallèlement une **croissance du phénomène et des personnes touchées**. Ce paradoxe serait attribuable, en partie, à la disparition des deux ressources d'hébergement et l'impossibilité, depuis ces fermetures, de répondre aux demandes d'hébergement d'urgence. »*

---

[4] La liste des membres est présentée à l'annexe 1

[5] Le RSIQ revendique, pour les personnes en situation d'itinérance, un revenu décent, un réseau d'aide et de solidarité, le droit de cité, le droit au logement, le droit à l'éducation et le droit à la santé.

1.3 LA POPULATION

Les jeunes et les femmes victimes de violence conjugale peuvent avoir accès à de l'aide en hébergement d'urgence (court et moyen terme) à Laval. **Les hommes, les femmes et les familles en difficultés n'ont accès à aucun service de ce genre sur le territoire** et doivent migrer vers Montréal. Cette situation est **doublement préoccupante**.

Premièrement, certains citoyens qui se retrouvent à la rue ont des enfants, scolarisés ou non, un travail, reçoivent des services ou participent à un programme d'employabilité. Le **déplacement vers Montréal** entraine des difficultés certaines dans le maintien d'un **travail souvent précaire** et dans le **quotidien des enfants**.

Deuxièmement, **un biais est présent pour le dénombrement de ces personnes** qui utilisent une adresse montréalaise pour la réception des allocations mais qui, en réalité, vivent, errent, travaillent ou reçoivent des services à Laval.

1.4 HÉBERGEMENT D'URGENCE ET LOGEMENTS SOCIAUX

Depuis la fermeture du Répit dépannage (jeunes) en 2003 et le St-Claude (adultes) en 2006 des maisons de chambres privées sont utilisées pour l'hébergement. Les différents intervenants du milieu réfèrent et collaborent alors avec la division urgence sociale de la municipalité, porte d'entrée pour ces milieux. Les problématiques suivantes sont observées :

Il n'y a pas de place pour les femmes en difficulté

Il n'y a pas d'admission la nuit

Il manque de lit

La clientèle désorganisée (troubles psychiatriques et de la personnalité auxquels s'ajoutent des dépendances à la drogue et/ou l'alcool) ne peut y être référée

Ces foyers peuvent fermer rapidement, les propriétaires ont plus de 70 ans.

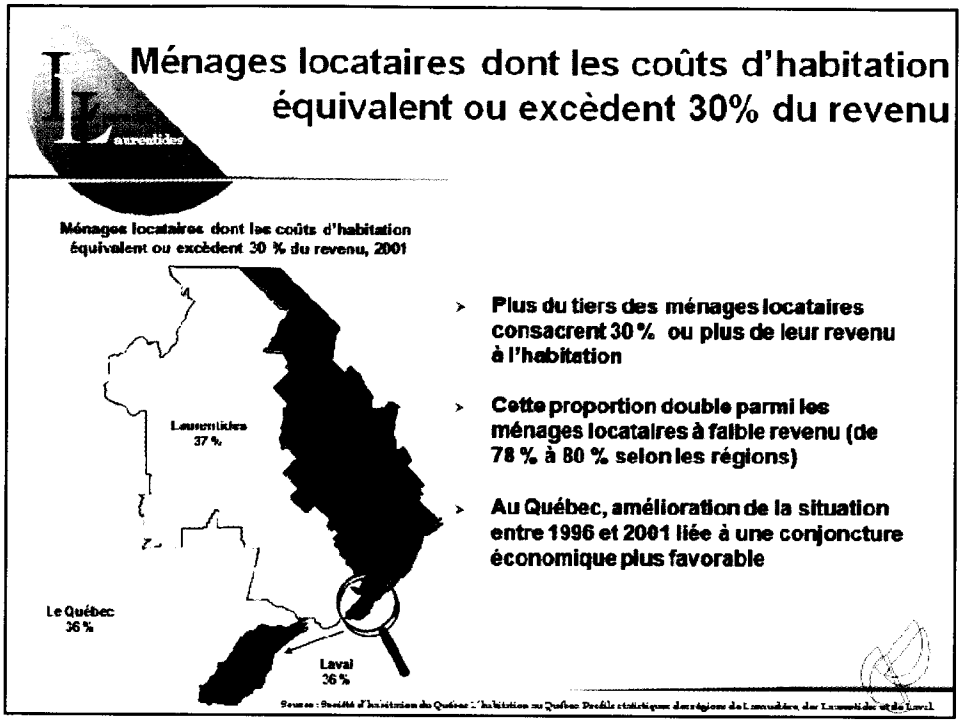
Le service de police de Laval est sollicité, notamment la nuit, pour « ramasser » ces personnes qui dérangent par leur errance et leur présence sur les terrains privés (entrée d'immeuble, cabanon, etc.). Les policiers réfèrent à la division urgence sociale qui souvent doit déplacer ces personnes en difficulté vers les gîtes montréalais.

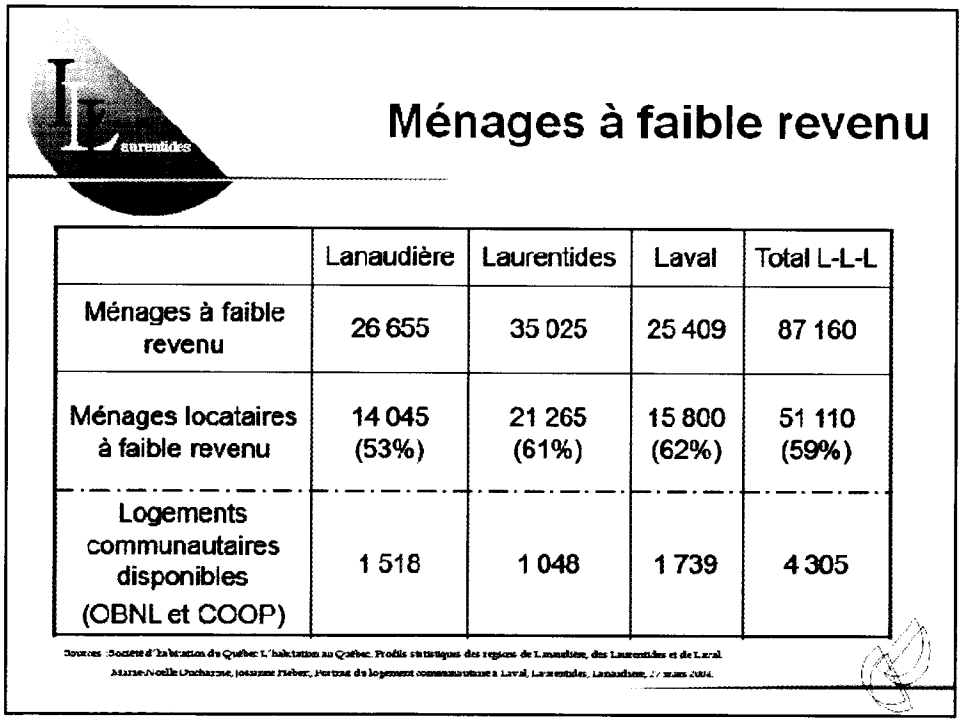
On note toutefois que des résidents et des commerçants tentent de trouver des solutions temporaires en permettant aux personnes itinérantes de demeurer sur leur terrain, voir leur cabanon. Ces moyens peuvent être utilisés à la belle saison (!) mais demeurent irréalistes pour l'hiver.

En résumé, des alternatives improvisées sont utilisées pour tenter de pallier l'inexistence d'un hébergement d'urgence avec accueil 24/7.

A ce jour, les lavallois itinérants et les intervenants dépendent entièrement du bon vouloir des gîtes montréalais et de leur disponibilité.

Un autre facteur déterminant des besoins liés au logement est que **plus d'un tiers des ménages locataires de Laval ont des coûts d'habitation qui équivalent ou excèdent 30% du revenu.**





	Lanaudière	Laurentides	Laval	Total L-L-L
Ménages à faible revenu	26 655	35 025	25 409	87 160
Ménages locataires à faible revenu	14 045 (53%)	21 265 (61%)	15 800 (62%)	51 110 (59%)
Logements communautaires disponibles (OBNL et COOP)	1 518	1 048	1 739	4 305

(Source : Portrait sociosanitaire des régions de Lanaudière, des Laurentides et de Laval. Un état de situation en bref. Préparé conjointement par : les directions de santé publique de Lanaudière, des Laurentides et de Laval. 27 mars 2008).

Le fait que **Laval demeure dans la moyenne**, en ce qui concerne l'indice de défavorisation, **s'explique par les extrêmes des grappes de secteurs fortement favorisés côtoyant les grappes de secteurs fortement défavorisés**, tant au plan social que matériel.

1.5 LA FONDATION DE L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

L'Aviron, hébergement communautaire, a été mis sur pied par le Réseau des organismes et intervenants en itinérance à Laval (ROIIL). Il a pour mission de **prévenir l'itinérance et l'exclusion sociale des personnes en situation d'urgence**, en leur **offrant un hébergement à court et/ou moyen terme.**

L'Aviron actualise ses démarches avec Option Habitation Québec, un groupe ressource technique (GRT) reconnu et collabore avec le service d'urbanisme de la ville afin de présenter un projet dans le cadre d'AccèsLogis. Le projet comprend **12 places mixtes en hébergement d'urgence** (0-6 jours) et **2 studios** (0-24 mois) pour favoriser la **réinsertion sociale**.

Si, à travers les différentes concertation et recherches, la nécessité d'un hébergement d'urgence à Laval fait consensus, il apparaît **nécessaire de considérer la « sortie » de l'urgence** par la planification et l'actualisation d'un partenariat permettant **un continuum de services appropriés et adaptés aux réalités et besoins spécifiques des personnes.** Ce défi est à relever par les membres du ROIIL, les partenaires et les collaborateurs.

2 DES CONSTATS ET DES PROPOSITIONS

2.1.1 LES PROBLÉMATIQUES CONSTATÉES	2.1.2 LES SOLUTIONS PROPOSÉES
« **Dumping** » dans les ressources montréalaises de nos citoyens lavallois itinérants.	Création d'un **hébergement d'urgence** et de transition pour les hommes et les femmes en difficulté.
La **responsabilité d'agir** sur l'errance est souvent remise aux **policiers**, ce qui donne l'impression qu'ils ont pour mandat d'enrayer l'itinérance chronique ou sporadique.	**Continuum de services** dans un contexte de problématiques multiples entre les réseaux publics, municipaux et communautaires.
Manque criant de **logements sociaux** et absence d'hébergement d'urgence.	**Création** de logements sociaux adéquats et adaptés.
Allocations de la sécurité du revenu et salaire minimum **insuffisants** pour garantir les **besoins de base** (se nourrir, le loger, se vêtir).	**Augmentation** des prestations et du salaire minimum.
L'Itinérance est absente lorsqu'on ne la voit pas et qu'elle se retrouve chez le voisin alors que **tous les citoyens sont susceptibles de vivre des situations de très grande vulnérabilité** (hommes, femmes, jeunes, personnes âgées, immigrants, etc.).	La solution passe par une réelle collaboration et un partenariat mobilisateur entre tous les acteurs. Notre ville peut se vanter et être fière d'offrir le seul service municipal d'urgence sociale au Québec. Toutefois, son action demeure **limitée face à la complexité de l'itinérance et l'alourdissement des besoins de certains de ses citoyens** notamment en ce qui concerne **l'hébergement d'urgence, de transition** et de la **réinsertion sociale**.
La **précarité** des activités/services offerts liés aux **financements non récurrents** et les projets.	Assurer le financement **récurrent et suffisant** des activités/services.
Financement fédéral (programme) pour une problématique nationale dont les moyens/services sont de compétences provinciales.	Un **programme provincial** d'aide à l'itinérance soutenu par une **politique québécoise.**
Les manques de moyens et d'outils à la **réinsertion sociale**.	**Cf. les milliers de mémoires produits dans les dernières années à ce sujet.**
La non reconnaissance de la compétence et du professionnalisme des intervenants du milieu communautaire.	Considérant la formation et les compétences de nos intervenants, la formation **continue gagnerait à être financée.** **Financer les groupes communautaires pour une équité salariale.**
Jeunes institutionnalisés, sans famille et sans filet social à la majorité.	**Collaboration** entre les centres jeunesse et les organismes communautaires. Plus de **milieux de vie** pour les plus de 18 ans. Plus de **prévention et de préparation à l'autonomie**, notamment par le **« reaching out » et le logement de transition/supervisé.**

3 LES RECOMMANDATIONS :

Selon la question 12 du document de consultation

« Comment les gouvernements peuvent-ils s'assurer que les actions des organismes sont efficaces? Quels pourraient être les critères d'efficacité? »

Les gouvernements doivent s'assurer de **financer adéquatement** les services/activités.

Les critères d'efficacité doivent être liés aux **réalités des régions** et pas à l'ensemble de la province.

Que le gouvernement québécois s'assure, en attendant la mise sur pied d'une politique en itinérance, que tous les députés soient au fait de leurs réalités régionales et soient proactifs dans la recherche de solutions adaptées.

Nous vous invitons à regarder le « Cycle de l'assuétude » présenté à l'annexe 2.

4 NOTRE VISION DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE EN ITINÉRANCE

« L'itinérance, ce n'est pas qu'un seul problème ni qu'une seule solution. »

Le comité de rédaction de ce mémoire

Ministère de la Santé et services sociaux

Ministres responsables des Jeunes, de la Famille et des Aînés.

Ministère du Revenu

Ministère de l'Éducation, loisirs et sport

Ministère de la Culture, des communications et de la condition

Processus de désaffiliation sociale
Par Paul CARLE et Lalie BÉLANGER-DION (2003)

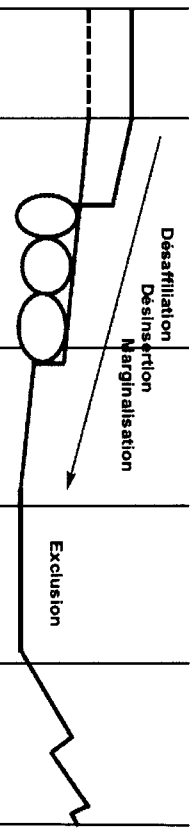
Insertion (Idéal type)
- accès à un emploi stable. Adapté à un environnement, un milieu, des normes.
- autonome, indépendant, maîtrisant sa vie, responsable citoyen
- Il existe plusieurs niveaux d'insertion, tous ne partent du même point

Amorce de désinsertion (peut devenir cyclique)
- souvent présence d'un élément déclencheur
- deviennent vulnérables, glissement
- cherchent à s'organiser, font demande d'aide sociale
- souvent perte emploi, perte de logement
- une mauvaise passe, une situation temporaire
- la première rupture n'est en soi jamais définitive
- difficultés à subvenir aux besoins primaires. Demandent de l'aide souvent dépannage.
- tentent de reprendre contrôle, oscillent. Non réfractaires aux démarches d'intervention. Frustration, premiers "retraits" sociaux

Enlisement (phase pessimiste)
- nouvelle identité se structure; l'instabilité résidentielle devient importante
- fermeture, peuvent devenir réfractaires aux démarches d'aide
- les difficultés de santé mentale, de dépendances, de criminalité deviennent de plus en plus sources de désorganisation
- le temps s'allonge, les mécanismes de rattrapage perdent leur efficacité
- on retrouve souvent ici des gens sortis de prison, de centre jeunesse

Fixation, cristallisation, exclusion (mendiants, itinérants)
- souvent troubles sévères de comportement et souvent hostiles auxintervenants
- se résignent, perdent l'envie de lutter, développent discours justificatif
- stigmatisation économique, sociale, symbolique
- désaffiliés, désinsérés, discrédités
- image de citoyen sans utilité sociale, nuisible, repoussant, sans dignité, sans valeur

Amorce d'insertion
- parfois par le bénévolat ou la reprise du travail
- amorces de thérapies; lieu souvent de rechutes fréquentes
- collaborent avec les intervenants, demandent services
- s'impliquent dans les démarches
- poursuivent des objectifs précis et évaluables



Ministère de la Justice et de la sécurité publique

Ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale

Ministère des Affaires municipales et des régions

Ministère du Travail

Ministère de l'Immigration et des communautés culturelles

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUE:

BÉLANGER-DION, Lalie (2007), Plan communautaire 2007-2009- Pour prévenir et réduire l'itinérance à Laval, Agence de la santé et des services sociaux de Laval, Laval, 25 p.

CARLE, Paul et Lalie BÉLANGER-DION (2007). Second regard sur l'itinérance à Laval- du constat à la mise en place de nouvelles pratiques, en partenariat avec Travail de rue de l'Ile de Laval (TRIL), Agence de la santé et des services sociaux de Laval, Initiative de partenariat en action communautaire (IPAC II) du Gouvernement du Canada, 14p.

FORTIN, J.-P. (2000). L'itinérance à Laval, État de situation, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval, Laval, 31 p.

SIMARD, Michel (2007). Programme aide et accompagnement d'urgence pour les hommes et les femmes en situation de rupture sociale, Centre Le Havre de Trois-Rivières, 60 p.

Portrait sociosanitaire des régions de Lanaudière, des Laurentides et de Laval. Un état de situation en bref. Préparé conjointement par : les directions de santé publique de Lanaudière, des Laurentides et de Laval, 27 mars 2008.

ANNEXE 1 : LISTE DES MEMRES DU ROIIL

Réseau des Organismes et Intervenants en Itinérance de Laval

*MEMBRES COTISANTS RSIQ**

ACEF DE L'ILE JÉSUS

AUBERGE DU CŒUR L'ENVOLÉE

CAGFRAF (GROUPE D'ENTRAIDE EN SANTÉ MENTALE)

CENTRE D'IMPLICATION LIBRE DE LAVAL

L'AVIRON, HÉBERGEMENT COMMUNAUTAIRE

L'EN-DROIT DE LAVAL

ILOT, SERVICE RÉGIONALE DE CRISE DE LAVAL

OASIS, UNITÉ MOBILE D'INTERVENTION

RELAIS COMMUNAUTAIRE PONT-VIAU

SAC À DOS DE LAVAL

SIDA-VIE LAVAL

UN FOYER POUR TOI

MEMBRES SYMPATISANTS

AGENCE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL

CENTRE LE MAILLON DE LAVAL

DIVISION URGENCE SOCIALE-VILLE DE LAVAL

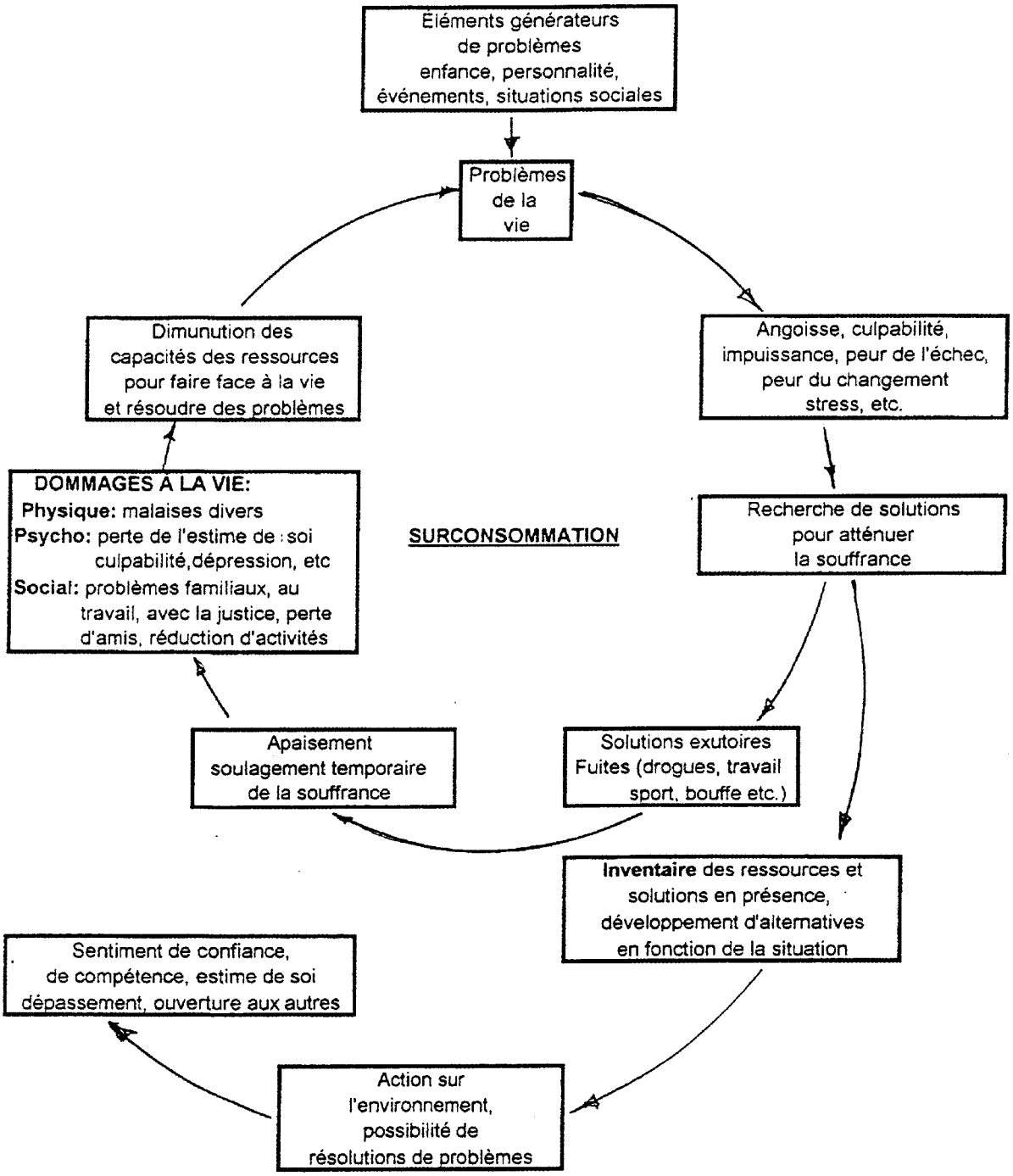
SERVICES CANADA

* *RÉSEAU SOLIDARITÉ ITINÉRANCE DU QUÉBEC*

12 mai 2008

ANNEXE 2 : DYNAMIQUE DU CYCLE D'ASSUÉTUDE

DYNAMIQUE DU CYCLE DE L'ASSUÉTUDE



ANNEXE 3 : SECOND REGARD SUR L'ITINÉRANCE À LAVAL: DU CONSTAT À LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES PRATIQUES (2007)

Second regard sur l'itinérance à Laval

DU CONSTAT À LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES PRATIQUES

Par Paul CARLE et Lalie BÉLANGER-DION

MARS 2007

Merci à tous les organismes et intervenants qui ont participé à cette recherche, leur collaboration et leur disponibilité ont rendue possible et agréable le déroulement de cette recherche. Remerciements tout particuliers au Réseau des organismes et intervenants en itinérance de Laval (ROIIL)

Cette recherche a été proposée par Travail de Rue Île de Laval (TRIL) et approuvée par l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval dans le cadre de l'Initiative de partenariat en action communautaire (IPAC II) du Gouvernement du Canada.

Les opinions et les interprétations figurant dans le présent rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles du Gouvernement du Canada.

Direction scientifique de la recherche et rédaction:
Paul Carle, Département des Communications, Université du Québec à Montréal

Coordination de la recherche, recherche-terrain et rédaction:
Lalie Bélanger-Dion, Université du Québec en Outaouais

Collaborateurs pour Travail de Rue Île de Laval (TRIL):
Carol Pagé
Marc Lambert
Elisabeth Poce

Table des matières

Remerciements	2
Introduction	3
L'itinérance, une notion en pleine évolution	4
Processus de désaffiliation sociale	5
Et la vision de l'intervention...	6
Quelques notes sur le territoire de Laval	6
Mythes ou réalités du phénomène à Laval...	7
Conditions sociales et pauvreté	8
La communauté et l'organisation des services	8
Résultats des entrevues	9
Le phénomène observé par les intervenants	9
Le partenariat et l'arrimage entre les organismes	10
Les besoins mentionnés	10
Conclusion	11
Références bibliographiques	12
Annexe	
Organismes impliqués face à la question de l'itinérance à Laval	13

Introduction

En 2000, une recherche a été menée (FORTIN, 2000) visant à tracer un portrait du phénomène de l'itinérance sur le territoire de Laval. À partir des constats de la précédente recherche, Travail de rue île de Laval (TRIL) a proposé à l'Agence de la santé et des services sociaux, dans le cadre du financement IPAC 2 (initiatives de partenariat en action communautaire), de compléter ce portrait et de l'actualiser en vue de la rédaction du prochain plan communautaire en matière d'itinérance. La recherche présentée ici rend compte de l'état de la situation actuelle, portrait construit à partir des résultats d'entrevues qui ont été menées sur le territoire de Laval de novembre 2006 à janvier 2007.

Essentiellement, les entrevues portaient sur le phénomène de l'itinérance et de l'instabilité résidentielle à Laval, sa possible évolution et sa transformation depuis 5 ans (en termes de nombre mais également en termes d'élargissement) et portaient finalement sur les services disponibles et leurs transformations (adéquation entre les services et les besoins et l'accessibilité). Les entrevues de type semi dirigées se voulaient une exploration de la perception des principaux acteurs intervenant au niveau de l'itinérance et de l'instabilité résidentielle sur le territoire. Cette recherche est essentiellement qualitative; si certains chiffres ont pu être avancés par certaines ressources en termes de demande de service, ces chiffres ne peuvent en rien témoigner du nombre plus ou moins exact de personnes en difficulté sur le territoire.

L'itinérance, une notion en pleine évolution

Nous avons demandé aux intervenants de nous parler de leur perception du phénomène de l'itinérance à Laval. Si peu d'entre eux nous ont parlé de personnes à la rue, la plupart ont abordé la question de l'itinérance sous l'angle de la pauvreté, du manque de logement abordable, d'un Laval en profond changement, de la détresse de plus en plus importante de plusieurs familles, de l'instabilité de plus en plus grande, de colocations insatisfaisantes, de désespoir, de perte d'identité, d'angoisse, d'insécurité... Selon les intervenants, s'attaquer au phénomène de l'itinérance demande beaucoup plus que la mise en place de ressources d'hébergement d'urgence pour sans abri. Les débuts de cette recherche ont à peu près coïncidé avec la fermeture de la ressource d'hébergement et du Resto pop St-Claude, la seule ressource d'hébergement d'urgence à Laval; tous les intervenants interrogés ont déploré la situation.

La complexité du phénomène de l'itinérance a été reconnue depuis de nombreuses années. Afin d'appréhender le phénomène et d'illustrer la question de l'itinérance et de l'exclusion sociale, plusieurs auteurs ont considéré le problème de la pauvreté, de la marginalité et de l'exclusion, sous l'angle de la construction sociale. Cette manière de percevoir la vulnérabilité, tout en reconnaissant à l'individu une certaine marge de manœuvre, permet de resituer une partie du phénomène dans les structures et les processus sociaux.

Des auteurs comme Robert Castel, Vincent De Gaulejac, Isabel Taboada-Leonetti, Serge Paugam, Michel Autès et Shirley Roy ont étudié les questions relatives à la pauvreté et à la marginalité en faisant constamment référence à la notion de processus. Ainsi, Castel (1991) suggère la notion de "désaffiliation" pour marquer le double processus de l'affaiblissement des liens sociaux et de décrochage, par rapport au travail et par rapport à l'insertion relationnelle. De leur côté, De Gaulejac et Taboada-Leonetti (1994) abordent la question sous l'angle de la "désinsertion" qu'ils perçoivent comme un enchaînement de ruptures, plus particulièrement sur le plan du lien symbolique. Pour Paugam (1991), ce processus est considéré sous l'angle de la "disqualification" qu'il situe à l'intérieur des rapports entre les institutions d'assistance sociale et les individus en position de fragilité. Autès (1995), quant à lui, parle de "déliaison" en faisant référence à l'effritement des liens sociaux et, finalement, Barel (1982) analyse la "marginalité" dans le rapport de l'individu à la société. Comme le résume le tableau du processus de désaffiliation sociale (CARLE, Paul et Lalie Bélanger-Dion, 2003) présenté à la page suivante, l'itinérance ou l'exclusion sociale est une étape (certains, plus pessimistes, disent l'aboutissement) d'un processus qui s'échelonne sur plusieurs années.

Les "définitions" de l'itinérance, utilisées jusqu'au début du 21ème siècle, se sont surtout attachées à décrire l'état des personnes atteignant cette étape (à la rue, sans toit depuis un certain temps et, pour un certain temps, souffrant à des degrés divers de pauvreté, de dépendances, de problèmes de santé mentale ou physique, de manque de soutien après un passage par la prison ou un centre jeunesse...). Ces définitions ont eu pour effet de créer ou d'entretenir un certain nombre de mythes sur l'"itinérant" (le jeune drogué, la jeune prostituée, le vieil alcoolique, le paresseux...) tous plus ou moins responsables de leur déchéance par leur mode de vie, leurs choix, leur manque de volonté à agir afin de s'en "sortir"). Dans une vision plus "processuelle" de l'itinérance, les pendules sont un peu "remises à l'heure". Nous sommes maintenant en face d'un phénomène qui touche d'une façon plus importante tous ceux et celles qui sont plus vulnérables dans nos sociétés (qui ont une santé physique ou mentale plus fragile, qui sont plus vieux et sans soutien, qui ont été ballottés ou abandonnés dans leur enfance, qui sont nouvellement arrivés dans notre société, qui croulent sous les responsabilités et l'absence de moyens, qui ont développé des dépendances, qui ont lentement perdu un réseau vital de liens familiaux et sociaux...). Ainsi sont maintenant considérées comme sans-abri ou itinérantes les personnes ayant un toit mais vivant dans des conditions précaires, instables et insalubres. En Angleterre, les personnes vivant sous le même toit avec une personne violente sont considérées sans-abri. Aux États-Unis, sont aussi considérées comme sans-abri les personnes qui, pour tenter d'améliorer leur situation, se retrouvent dans des situations insatisfaisantes de colocation. La plupart des réflexions récentes, tant "officielles" que celles générées dans les études récentes, incluent donc dans leur définition de l'itinérance diverses situations sur un continuum allant de la personne "à la rue" à la personne en instabilité résidentielle. L'appauvrissement est au cœur du processus; ainsi, en suivant les conclusions de Développement des Ressources Humaines Canada (DRHC)[1] en 1998, les personnes qui consacrent plus de 30% de leur revenu au logement sont considérées comme "à risque de

Processus de désaffiliation sociale

Par Paul CARLE et Lalie BÉLANGER-DION (2003)

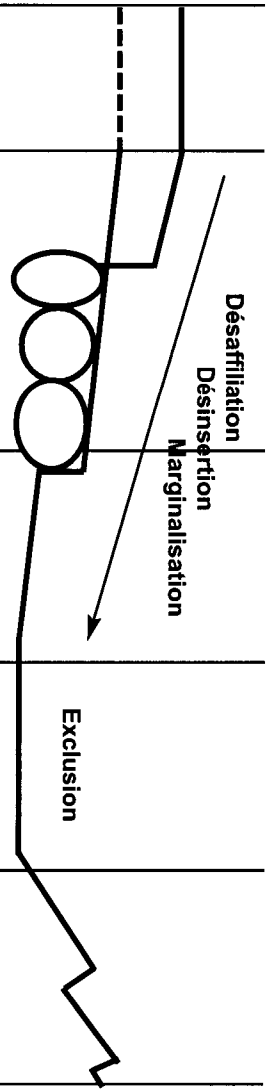
Insertion (Idéal type)
- accès à un emploi stable. Adapté à un environnement, un milieu, des normes.
- autonome, indépendant, maîtrisant sa vie, responsable citoyen
- Il existe plusieurs niveaux d'insertion, tous ne partent du même point

Amorce de désinsertion (peut devenir cyclique)
- souvent présence d'un élément déclencheur
- deviennent vulnérables, glissement
- cherchent à s'organiser, font demande d'aide sociale
- souvent perte emploi, perte de logement
- une mauvaise passe, une situation temporaire
- la première rupture n'est en soi jamais définitive
- difficultés à subvenir aux besoins primaires. Demandent de l'aide souvent dépannage.
- tentent de reprendre contrôle, oscillent. Non réfractaires aux démarches d'intervention. Frustration, premiers "retraits" sociaux

Enlisement (phase pessimiste)
- nouvelle identité se structure; l'instabilité résidentielle devient importante
- fermeture, peuvent devenir réfractaires aux démarches d'aide
- les difficultés de santé mentale, de dépendances, de criminalité deviennent de plus en plus sources de désorganisation
- le temps s'allonge, les mécanismes de rattrapage perdent leur efficacité
- on retrouve souvent ici des gens sortis de prison, de centre jeunesse

Fixation, cristallisation, exclusion (mendiants, itinérants)
- souvent troubles sévères de comportement et souvent hostiles auxintervenants
- se résignent, perdent l'envie de lutter, développent discours justificatif
- stigmatisation économique, sociale, symbolique
- désaffiliés, désinsérés, discrédités
- image de citoyen sans utilité sociale, nuisible, repoussant, sans dignité, sans valeur

Amorce d'insertion
- parfois par le bénévolat ou la reprise du travail
- amorces de thérapies; lieu souvent de rechutes fréquentes
- collaborent avec les intervenants, demandent services
- s'impliquent dans les démarches
- poursuivent des objectifs précis et évaluables



devenir itinérantes" et celles consacrant plus de 50 % de leur revenu au logement sont considérées comme "à très grand risque de devenir itinérantes". Comme on le voit, la zone de "vulnérabilité à risque" s'est grandement élargie; on ne parle plus uniquement du "poqué quêtant ou errant dans la rue", du "drogué", du "malade mental".

Et la vision de l'intervention en cette matière s'est aussi transformée

La première recherche ayant tracé un premier portrait assez exhaustif de l'itinérance à Laval, nous avons choisi, pour ce deuxième projet de recherche, de regarder le phénomène à la lumière des connaissances et des conceptions actuelles sur l'itinérance, cela afin d'étendre notre questionnement aux personnes fortement engagées dans le processus d'exclusion sociale. Certains parlent de personnes itinérantes, de personnes à "très grand risque d'itinérance", de personnes en "grande instabilité résidentielle". À l'instar de Michel Simard, nous préférons parler de personnes en situation d'"urgence sociale".

Une situation d'urgence sociale, ce n'est pas une façon de vivre même très marginalisée. Ce n'est pas la façon de vivre d'individus qui couchent dehors et mendient, par exemple, mais plutôt les conditions particulières qui font que cet individu ne peut faire autrement que de mendier et coucher dehors ou, encore pire, les conditions qui font qu'il ne peut même plus mendier pour assurer sa subsistance. (Simard, 2007)

L'élargissement de la définition de l'itinérance affecte directement l'évaluation de l'ampleur du phénomène. Plusieurs enjeux semblent liés à cet élargissement, comme le risque de se sentir submergé par l'ampleur du phénomène, de stigmatiser des groupes et des populations, le risque de diluer les efforts pour contrer le phénomène. Cet élargissement de la définition peut, d'une part, être porteur d'une réflexion nouvelle sur les modes d'intervention en amont sur la désaffiliation et, d'autre part, soutenir la réflexion sur ce qui se passe pour une partie de la population de plus en plus importante.

Le débat entourant la question de la définition de l'itinérance peut apparaître à première vue comme rhétorique, théorique et statique, cependant il affecte l'essence même de l'intervention et du financement. L'approche proposée par Michel Simard, si elle relance ce débat, va beaucoup plus loin en substituant la responsabilité pleine et entière de l'individu face à son destin au profit de la fragilité des conditions sociales précaires que nous générons collectivement. L'effritement des conditions sociales que subissent les individus n'est plus simplement l'aboutissement d'un échec individuel mais, plutôt, de la société à répondre adéquatement aux besoins de ses membres; la masse engagée dans ce processus en témoigne. Michel Simard replace le débat entourant la question de l'itinérance en le resituant; l'itinérance apparaît alors comme un épisode, donc limité dans le temps plutôt que comme une condition de vie.

Cette clarification souligne deux dimensions ou leviers d'intervention. a) l'intervention au moment où la personne traverse cet épisode, comme les services d'urgence visant à combler les besoins de base (tels le logement, la nourriture, les vêtements, l'hygiène et l'accès aux soins de santé physique ou mentale) et b) l'intervention en amont, avant que la personne n'en vienne à se retrouver à la rue, ce qui renvoie ici à l'intervention au niveau des conditions de vie.

Cependant, l'intervention sur les conditions de vie peut encore là apparaître théorique. Pourtant il s'agit de l'essence même du mouvement communautaire de par sa mobilisation, son engagement et sa capacité à dénoncer et à identifier les enjeux sociaux. Il n'est en aucun cas question ici de mettre de côté l'intervention ponctuelle et individuelle. En rendant le pouvoir et la dignité aux individus, ils deviennent alors capables d'exister.

Quelques notes sur le territoire de Laval

Laval a la particularité d'être à la fois une région administrative, une municipalité régionale de comté (MRC) et une ville. Sa population s'élevait, lors du recensement de 2001[3], à 343 005 personnes, ce qui représente 4,7% de la population québécoise. Cette population est répartie sur un territoire de 245 km2. Entre 1991 et 2001, la région a connu une croissance démographique de 9,1%, presque deux fois supérieure à celle de l'ensemble du Québec (5%). Sa population est plus jeune que celle de l'ensemble du Québec (18,6% contre 17,8% pour l'ensemble du Québec) et compte moins de personnes âgées de plus de 65 ans (13,3%) que pour l'ensemble du québec (14,2%). La génération des 25 à 34 ans représente 12,6% de la population lavalloise (12,7% pour le Québec)

Le territoire de Laval, anciennement divisé en 14 municipalités, a été, suite aux fusions municipales, redivisé en six secteurs d'aménagement[4].

- ***Le Secteur 1*** inclut les quartiers Duvernay, Saint-François et Saint-Vincent-de-Paul. La population du secteur était, en 2004 estimée à 52 353 habitants et on y retrouvait 55 organismes locaux

- ***Le Secteur 2*** inclut les quartiers Pont-Viau, Renaud-Coursol et Laval-des-Rapides. Sa population était, en 2004, de 72 038 habitants et on y retrouvait 62 organismes locaux

- ***Le secteur 3*** inclut le quartier Chomedey. Sa population était, en 2004, de 73 108 habitants et on y retrouvait 49 organismes locaux

- ***Le Secteur 4*** qui inclut les quartiers Fabreville-Ouest, Les Îles-Laval, Laval-Ouest, Laval-sur-le-Lac et Sainte-Dorothée. La population de ce secteur était, en 2004, de 52 093 habitants et on y retrouvait 51 organismes locaux.

- ***Le Secteur 5*** inclut les quartiers Fabreville-Est et Sainte-Rose. La population du secteur était, en 2004, de 59 964 habitants et on y retrouvait 54 organismes locaux.

- Et finalement ***le Secteur 6*** qui inclut les quartiers Vimont et Auteuil, dont la population était estimée, en 2004, à 55 200 habitants. On y retrouvait 45 organismes locaux.

Les secteurs incluant Laval-des-Rapides, Pont-Viau et Chomedey, sont les plus peuplés et on y retrouve les problématiques sociales les plus importantes. On retrouve également des zones de pauvreté importantes dans les secteurs incluant les quartiers, Laval-Ouest, Ste-Dorothée, Duvernay, St-Vincent-de-Paul et St-François[5].

Laval est maintenant considérée comme la troisième région québécoise d'accueil des immigrant(e)s, 15% de sa population étant née à l'extérieur du Canada.

Laval généralement est considérée comme une région favorisée au niveau socio-économique. Cette situation entraîne par contre une occultation de la pauvreté sur son territoire. Parmi les groupes les plus pauvres, on compte, les femmes, les immigrant(e)s (plus particulièrement les nouveaux arrivants), les travailleurs à temps partiel et saisonniers et finalement les personnes vivant seules.

Mythes ou réalités du phénomène à Laval...

Si, à Montréal, l'existence de ressources d'hébergement temporaire ou d'urgence rend le phénomène de l'itinérance très visible et quantifiable, il en va autrement en périphérie et en région..L'invisibilité du phénomène de l'itinérance dans l'espace public contribue à alimenter le mythe que ce phénomène n'existe pas à Laval. C'est pourquoi nous favorisons l'expression "invisible" pour décrire le phénomène dont nous ont parlé les intervenants que nous avons interrogés. Toutes les autres études qui portent sur le phénomène hors des métropoles utilisent des formulations semblables (par exemple: itinérance cachée, itinérance relative ...). Nous avons donc, pour cette présente recherche, considéré comme itinérantes ou en grande instabilité, les personnes ayant un toit mais vivant dans des conditions précaires, instables, insalubres.

Nous considérons donc comme en grande urgence sociale sinon en itinérance, les personnes par exemple qui déménagent fréquemment faute de trouver un logement adéquat et abordable, les femmes et les familles monoparentales à faible revenu, isolées et ayant un faible réseau social, parfois non originaires de la région, les jeunes qui vivent, durant des périodes plus ou moins longues, chez des amis, des voisins, des grands-parents, ou qui partagent à plusieurs un petit logement, les familles vivant dans des motels ou dans un studio en attendant de trouver un logement, les immigrant(e)s en attente de statut, les personnes qui sortent ou qui vont sortir d'institutions (centres jeunesse, centres de détention, centres de thérapie...) sans endroit connu pour se loger, les personnes âgées, souvent propriétaires, qui continuent à occuper leur maison mais qui voient leurs moyens pour l'entretenir, la maintenir, la chauffer, la financer, se réduire d'année en année, les familles occupant simultanément des maisons insalubres, très souvent non conformes aux normes d'isolation moderne, les petits salariés, ou employés occasionnels n'arrivant pas à se loger correctement face à la hausse importante du coût du logement dans la région, les chambreurs ou les colocataires vivant des conditions dégradantes... Ces groupes, bien souvent fragilisés, souvent hésitants à demander de l'aide précoce, développent des stratégies de survie les amenant à se rendre invisibles, très souvent dans un grand isolement. Cette nécessité et cette poussée existentielle de survie, si elle peut avoir des effets bénéfiques pendant un certain temps, repousse souvent jusqu'à la dernière limite l'accès de ces populations invisibles aux ressources et aux services, ce qui à pour effet de les isoler encore davantage.

Il est difficile d'évaluer quantitativement le nombre de personnes "à la rue" à un moment précis ; les chiffres avancés semblent varier considérablement selon la méthodologie de recensement employée et la définition proposée. Par exemple, diverses études réalisées sur la population itinérante de Montréal à la fin des années 90 ou au début des années 2000, évaluent approximativement le nombre de personnes sans abri

entre 10 000 et 30 000. Une étude réalisée à l'automne 1998 par le Groupe de recherche d'intérêt public de l'université McGill (GRIP), indiquait que 70% des personnes itinérantes à Montréal provenaient de l'extérieur, dont la moitiée proviendrait des régions du Québec, et l'autre moitié, du reste du Canada ou de l'étranger. Il est fort à parier que plusieurs Lavallois se retrouvent parmi cette population. Cette migration des régions et des banlieues vers Montréal, et son ampleur, soulignent la nécessité de s'interroger sur la situation en dehors de la grande région métropolitaine.

Lorsque nous avons amorcé cette recherche, nous nous attendions à trouver, au niveau de la population itinérante et au niveau de la configuration des services, une similitude avec Montréal. Dès les premières entrevues, nous nous sommes ravisés. Le phénomène de l'itinérance Lavallois, bien que tout à fait urbain à certains égards, ne ressemble pas au phénomène montréalais. Les mythes entourant la banlieue (population aisée, maison unifamiliale, deux voitures, piscine creusée) nous avaient en quelque sorte coupé d'une réalité qui n'échappe pourtant à aucun des organismes que nous avons contacté : la pauvreté d'une partie de plus en plus grande de la population Lavalloise. Pour que le revenu personnel moyen disponible par habitant soit de 31 160$[2] à Laval, il faut nécessairement que certaines personnes aient un revenu supérieur à cette somme, mais également que plusieurs autres aient un revenu inférieur. Une moyenne ne rend donc jamais compte de ces écarts.

En 2001, lors du dernier recensement, sur les 275 130 personnes âgées de 15 ans et plus habitant à Laval, 54 190 vivaient sous le seuil de faible revenu[4], soit près de 20% de cette population. Cette situation semblait tout particulièrement préoccupante pour les secteurs Pont-Viau, Chomedey et Laval-des-Rapides.

En 2004, 15 037 personnes étaient prestataires de la Sécurité du revenu. Ces chiffres démontrent que la pauvreté n'épargne pas la région et que ces indicateurs, mis dans un contexte ou l'affaiblissement du tissu social est marqué et généralisé, démontrent la fragilité croissante de certains groupes.

Conditions sociales et pauvreté

Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, certaines conditions sociales fragilisent certains groupes qui sont alors plus susceptibles de vivre dans la pauvreté. En effet, il apparaît que les nouveaux arrivants et les femmes cheffes de famille monoparentale sont particulièrement fragiles. L'analyse des données statistiques met en relief que l'âge, la situation familiale, le sexe et le statut d'immigrant (principalement les nouveaux arrivants) ont un impact important sur la détérioration des conditions sociales et économiques.

Le mythe de la banlieue prospère semble persistant, ce qui a pour effet de masquer la pauvreté grandissante et de rendre invisible son impact sur les conditions de vie d'une partie importante de la population lavalloise. Les intervenants notent un important clivage, notamment en ce qui a trait aux conditions de vie. Une situation économique précaire engendre la pauvreté avec tout ce que cela implique en matière d'impacts sur la santé, de l'accessibilité au logement, la mobilité, la socialisation et la sécurité alimentaire.

La SHQ (2005) estime que 34 105 ménages lavallois doivent consacrer 30% et plus de leur revenu pour se loger (donc sont à risque d'itinérance); ces données sont particulièrement alarmantes pour les ménages locataires : en 2001, 15 495 ménages locataires consacraient plus de 30% de leur revenu au logement, tandis que 7 735 ménages y consacraient plus de 50% (donc étaient à très grand risque d'itinérance).

Selon les données du Profil statistique de l'habitation à Laval produites en 2005 par la SHQ, le coût médian du logement est plus élevé à Laval que dans l'ensemble du Québec, tant pour les propriétaires que pour les locataires, mais la différence est plus grande dans le cas des propriétaires; 19 000 ménages seraient en situation de besoins impérieux de logement à Laval.

Il en coûtait en moyenne 563$ pour un logement de deux chambres à coucher en 2003 à Laval, ce qui représentait une hausse de 4,0% par rapport à l'année précédente.

La communauté et l'organisation des services

Si les organismes sont importants et présents tant en nombre qu'au niveau de sa diversité d'action, des ajouts seraient néanmoins essentiels, notamment en ce qui a trait à l'hébergement et plus particulièrement à l'hébergement d'urgence.

Depuis cinq ans, la région de Laval à fait face à la fermeture de deux ressources importantes au niveau de l'hébergement. La première, Le

Répit dépannage, financée dans le cadre d'IPAC I à été active une année (2002-2003) et a accueilli 155 jeunes durant ses 13 mois d'activités. Cette ressource qui relevait de l'organisme L'auberge du cœur l'Envolée avait la capacité d'accueillir six jeunes pour une durée de séjour d'environs sept nuits. Cette ressource à cessé ses activités en raison de l'absence d'un garantie de récurrence du financement. La seconde, Le St-Claude, qui accueillait des personnes itinérantes adultes a fermé ses portes à l'automne 2006 au moment ou nous entreprenions cette recherche. Ces situations venaient donc teinter grandement le cours des entrevues, l'accent étant donné aux situations d'urgence et à l'impossibilité d'y répondre. Plusieurs intervenants nous ont mentionné que face à cette réalité, ils se verraient contraint de se tourner, tel que relaté dans la précédente recherche, vers les ressources de Montréal avec tous les risques associés et connus que cela implique (fragilité du lien, perte de contact, abandon, violence...). Peu d'organismes à Laval ont pour mandat d'intervenir exclusivement avec la population itinérante. Notons cependant la présence du Service d'urgence sociale de la Ville de Laval et le Service itinérant du CSSS ruisseau Papineau. Cependant, plusieurs ont pour mandat de prévenir l'itinérance et d'intervenir en amont afin d'éviter la détérioration des conditions de vie et de favoriser le maintien des liens. Par ailleurs, il est important de souligner que chacune de ces ressources, à sa façon et avec les moyens disponibles, contribue à prévenir l'itinérance et à en atténuer les effets négatifs par ses interventions, son engagement et sa présence soutenue.

L'élargissant de la définition généralement admise de l'itinérance a pour effet l'élargissement du potentiel d'intervention. L'itinérance n'apparait que très rarement comme un évènement fortuit. La littérature à ce sujet souligne que le processus s'échelonne en général sur plusieurs années (en moyenne 5 ans) où s'accumulent pertes et ruptures avant qu'un individu en arrive à se retrouver littéralement à la rue. Durant cette période, les individus engagés dans ce processus tentent tant bien que mal de maintenir leur équilibre en faisant appel à une panoplie de stratégies de survie, comme nous l'avons vu ci-dessus. L'action des organismes que nous avons rencontrés est donc essentiellement orientée vers le maintien et le développement des liens sociaux, la réduction des méfaits et des impacts négatifs liés aux diverses dépendances, l'amélioration des conditions de vie (tant au niveau de la santé physique que mentale), le dépannage alimentaire et vestimentaire, le développement des habiletés sociales, bref, ces organismes travaillent au maintien de l'équilibre et à sa solidification.

Nous avons établi, avec l'aide des intervenants et des documents de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval, une liste partielle des groupes qui ont manifesté leur intérêt pour la question de l'itinérance sur le territoire, certains groupes par leur travail de terrain (prestation de services), d'autres par leur participation à des instances de réflexion et de planification des actions (comités, tables...). Nous invitons le lecteur à se référer au tableau présenté en ANNEXE.

Résultats des entrevues

Le phénomène observé par les intervenants

Tous les organismes contactés nous ont mentionné avoir observé une transformation du phénomène de l'urgence sociale depuis 2000: une population de plus en plus fragilisée, des conditions sociales et économiques beaucoup plus difficiles et répandues. Paradoxalement, si la plupart des organismes ont l'impression de mieux répondre qu'en 2000 aux demandes qui leur sont formulées (accueil, disponibilité, prestation de services...), les intervenants rencontrés notent parallèlement une dégradation due à la disparition des deux ressources d'hébergement et l'impossibilité depuis ces fermetures de répondre aux demandes d'hébergement d'urgence. L'urgence sociale de la ville de Laval apparait comme centrale lorsqu'il est question d'hébergement. Les intervenants notent également l'importance de poursuivre et de maintenir les efforts face au développement et l'amélioration des services sur l'ensemble du territoire.

Tous les intervenants s'entendent sur les principales caractéristiques associés aux situations vécues par les itinérant(e)s rencontrés par les organismes: troubles de santé mentale, dépendances (alcool, drogues, médicaments, jeu), violence (conjugale), déficience intellectuelle (légère), troubles au niveau de la santé physique (VIH/sida, hépatites), problématiques multiples, prostitution... Tous s'entendent également pour placer la précarité et la pauvreté au centre du phénomène. L'appauvrissement grandissant d'une partie importante de la population lavalloise, combiné à l'augmentation du coût des logements, place cette dernière devant un choix difficile: se loger ou se nourrir. Selon les propos recueillis, les personnes reçues dans les organismes sont généralement des personnes

très démunies sur le plan financier et généralement avec un faible réseau social souvent vacillant. La fragilisation sociale serait due, entre autre, à un trop faible revenu, à une grande difficulté à trouver un logement adéquat (en terme d'abordabilité, de qualité, de grandeur et de situation géographique) sur le territoire. Plusieurs intervenants ont mentionné la situation tout particulièrement préoccupante des familles immigrantes nouvellement arrivées (à cause de l'absence de réseaux sociaux et de l'isolement linguistique).

Nous avons tenté de mettre en perspective, avec la recherche de 2000, les types de situations que vivent les itinérant(e)s ou SDF reçus dans les organismes afin d'évaluer si les intervenants constataient les mêmes types de situations. Essentiellement, il en ressort que les itinérant(e)s qui entrent en contact avec les ressources sont généralement des personnes en instabilité de logement (déménagements fréquents, évictions, précarité résidentielle, ou se promenant d'une ressource à une autre) ou des personnes dont l'itinérance est épisodique (des personnes dont l'itinérance est transitoire). Ce portrait est en tout point semblable à celui de 2000. Cependant, et cela en lien avec l'arrivée prochaine du métro à Laval, plusieurs intervenants anticipent une plus grande visibilité du phénomène dans l'espace public ainsi qu'une augmentation des demandes de personnes qui sont itinérantes depuis plusieurs années et de personnes qui sont simplement de passage dans la région.

Le partenariat et l'arrimage entre les organismes

Si tous les organismes rencontrés soulignent l'importance du partenariat et de l'arrimage entre les services en place sur le territoire, plusieurs ont mentionné l'absence de lieu neutre d'échange. Tous les organismes rencontrés, s'ils ont développé chacun des liens privilégiés avec certains partenaires, semblent penser qu'il y a place à l'amélioration. Par contre, lorsqu'il est question de mettre en place un espace d'échange autour de la question de l'itinérance et de l'instabilité résidentielle, tous ne s'entendent pas sur le comment. En effet, tous les organismes soulignent l'importante sollicitation pour assister et participer à diverses tables de concertation présentes sur le territoire, mais soulignent aussi, parallèlement, le manque de temps nécessaire à cette implication. La plupart des organismes se voient donc contraints de limiter leur participation afin d'éviter le risque d'éparpillement.

Mais la volonté d'agir demeure très présente et nous en avons eu l'illustration le 16 janvier dernier. Une instance a été mise sur pied: *Le Réseau des organismes et des intervenants en itinérance de Laval.* (ROIIL), par le service itinérance du CSSS Ruisseau-Papineau. Lors de la première rencontre, une trentaine d'organismes étaient présents. Cette participation et les échanges qui s'y sont déroulés démontrent l'intérêt, de la part des milieux tant communautaires qu'institutionnels à Laval pour la question de l'itinérance et de l'exclusion. La présence limitée d'organismes dits "dédiés" à la seule question de l'itinérance sur le territoire, rend possible et nécessaire l'implication de plusieurs organismes "périphériques" qui se sentent interpellés par les questions que suscitent l'instabilité résidentielle, l'itinérance, l'exclusion et la pauvreté sur le territoire.

Les besoins mentionnés

Si la recherche de 2000 mettait en relief un besoin criant d'une augmentation des lits en hébergement d'urgence, celle de 2007, avec la fermeture du resto pop Le St-Claude, n'est pas moins alarmante. Il n'est même plus question d'une augmentation du nombre de lits mais tout simplement de la création d'une ressource d'hébergement d'urgence à Laval.

Nous avons regroupé en deux catégories (logement, et intervention) les besoins en termes de services mentionnés par les intervenants rencontrés.

L'hébergement sous toutes ses formes (et la plupart des intervenants nous ont mis en garde contre les dangers de la ghettoïsation):

- Besoin d'hébergement, de dépannage ou d'urgence;
- Besoin de logements à prix modique avec support communautaire;
- Besoin de logements à prix modique sans support communautaire;
- Besoin de logements familiaux à prix modique;
- Besoin de logements supervisés;
- Besoin de ressources d'hébergement de réinsertion;
- Besoin de ressources d'hébergement de transition;
- Besoin de services d'hébergement spécialisés.

Au niveau de l'intervention, certaines approches à maintenir et à améliorer, d'autres à favoriser et à développer:

- Besoin d'améliorer et à développer d'avantage les services d'accompagnement
- Besoin de favoriser et de maintenir les liens entre les organismes

afin d'améliorer la circulation des personnes entre les ressources et le suivi;
- Besoin de développer davantage des ressources en intégration sociale afin de briser l'isolement;
- Besoin de développer davantage les services d'interventions et de support visant l'autonomie des personnes;
- Besoin maintenir et de favoriser le développement de services de reaching out;
- Besoin de maintenir et de favoriser le développement des services psychosociaux accessibles, flexibles et avec suivi (au besoin);
- Besoin de développer d'avantage les services de suivi communautaire dans le milieu de vie des personnes impliquées;
- Besoin de développer de l'hébergement de dépannage en situation de crise et d'urgence.

L'étude de l'an 2000 traçait un portrait de l'itinérance à Laval; elle proposait un certain nombre de recommandations. Ces recommandations ont servi de base à l'élaboration des plans communautaires pour contrer l'itinérance à Laval jusqu'en 2006. D'une façon générale, les commentaires et les informations recueillis en 2006-2007 nous permettent d'affirmer que pratiquement toutes ces recommandations demeurent d'actualité. À titre d'exemple, nous vous proposons, en annexe, un tableau des objectifs et des moyens d'action à mettre en place, en comparant les attentes formulées en 2000 et les demandes exprimées par les intervenants lors de nos entrevues en 2006-2007.

Conclusion

Le nouveau portrait de l'itinérance sur le territoire de Laval, que nous proposons aujourd'hui, est à la fois encourageant et décourageant: des services améliorés mais une réalité "souterraine" souvent "invisible" aux autres citoyens et aux décideurs, qui amène de plus en plus de personnes, de couples, de familles de tous âges, de toutes origines, dans des conditions d'instabilité à tous les niveaux, les obligeant au développement de stratégies de survie, les amenant inexorablement vers la désaffiliation, l'exclusion sociale et ultimement à l'itinérance.

Ce phénomène s'observe également dans d'autres régions du Québec et du Canada, mais également et plus généralement dans l'ensemble des sociétés occidentales.

Notre travail de chercheur a été surtout qualitatif, peu quantitatif. Nous comprenons très bien l'importance que revêt, pour certains, le dénombrement pour alerter, convaincre ou pour évaluer économiquement les actions à entreprendre mais, comme chercheurs, nous ne pouvons fournir ces chiffres, notamment à cause du caractère "invisible" du phénomène et du fait que les personnes dans le "très grand besoin" ont souvent tendance à s'isoler, à se cacher et à disparaître.

Notre portrait se veut aussi un instrument de réflexion pour tous les Lavallois, qu'ils soient en position ou non de prendre des décisions, afin de renverser cette tendance à l'appauvrissement qui s'observe actuellement. Pour toutes les personnes que nous avons rencontrées pour réaliser ce portrait, la situation n'est pas désespérée; elle demande, pour endiguer le mouvement actuel, une conscience nouvelle, des choix différents, des moyens et des budgets nouveaux, une volonté partagée, un leadership dans la communauté.

Suite à la mise sur pied du *Réseau des organismes et des intervenants en itinérance de Laval* (ROIIL), un comité hébergement à été formé afin d'articuler une réflexion et des pistes d'action autour de la question de l'hébergement et notamment de l'hébergement d'urgence dans la région.

---

1 Devenu Services Canada en 2006.
2 En 2005, selon Statistique Canada
3 Statistique Canada, recensement de 2001.
4 Portail internet de la Ville de Laval: http://www.ville.laval.qc.ca/
5 Source: Zones géographiques vulnérables en 2001 à Laval. Changement par rapport à 1996. Agence de la santé et des services sociaux de Laval, Direction de la santé publique, mai 2004, 9p.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AUTES, Michel (1995) Genèse d'une nouvelle question sociale: l'exclusion. in Y a-t-il des exclus ? L'exclusion en débat. Revue Lien social et Politiques, no 34, sous la direction de Jean-Noël Chopart et Shirley Roy.

BAREL, Yves (1982). La Marginalité sociale, Paris, Presses universitaires de France, 250 pages.

BENOIT, Serge (2003) Profil socio-économique des ex-municipalités de Laval. Ville de Laval. 274 Pages.

BRUCE, David et al (2003). Les besoins en matière de logement des personnes à faible revenu habitant en milieu rural. Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), 72 pages.

CARLE, Paul et Lalie BÉLANGER-DION (2003). Rapport de recherche sur la population itinérante et sans domicile fixe des Laurentides. Sous la direction du CLSC des Trois-Vallées. Régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides. Initiative de partenariat en action communautaire (IPAC), 119 pages.

CARLE, Paul et Lalie BÉLANGER-DION (2005). Recréer des liens : une étude sur l'instabilité résidentielle sur le territoire des Laurentides. En partenariat avec le CSSS d'Antoine-Labelle. Secrétariat national pour les sans-abri, Gouvernement du Canada. 40 Pages.

CARLE, Paul et Lalie BÉLANGER-DION (2006). Sortir de l'inexistence - une étude sur les jeunes en situation d'urgence sociale dans la partie rurale des Laurentides. En partenariat avec le CSSS d'Antoine-Labelle. Initiative nationale pour les sans-abri. Gouvernement du Canada. 42 pages.

CASTEL, Robert (1991). De l'indigence à l'exclusion: la désaffiliation, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle. Face à l'exclusion, le modèle français, Jacques Donzelot (ed.), Paris, Esprit, p. 137-168.

CÔTÉ, Denyse, Danielle FOURNIER et Marie-Paule MAURICE (2005). Genre et gouvernance décentralisée.**FORTIN, Jean-Pierre** (2000). L'itinérance à Laval: État de situation 2000. Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval. 33 Pages.

FOURNIER, L. et S. CHEVALIER (1998). Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et Québec 1996-97 : 2. Montréal : premiers résultats. Québec, Santé Québec.

GAULEJAC, Vincent de, et Isabel TABOADA-LEONETTII (1994). La lutte des places. Insertion désinsertion. Paris. Desclée de Brouwer, 287 pages.

GILL, Daniel , Bruno DAGENAIS et François CHARBONNEAU (2002). Mandat d'initiative sur le logement social et abordable. Commission de l'aménagement du territoire. Publié par le Secrétariat des commissions. 109 pages.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2006). État de la situation de la sécurité alimentaire à Laval. Agence de la santé et des services sociaux de Laval, 103 pages

GROLEAU, Lucie (1999). L'effet structurant des politiques dans la définition et la construction du phénomène de l'itinérance, et les impacts sur les services et l'intervention. Nouvelles Pratiques Sociales, vol. 12, no 2.

INKEL, André (2001). L'insertion sociale des personnes marginalisées et proches de la grande pauvreté : analyse d'une intervention auprès des sans-abri dans l'Outaouais, sous la direction de Jacques L. Boucher, Chaire de recherche en développement communautaire (CRDC), Université du Québec en Outaouais.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Recensement de la population 2001 Montréal et Laval. Gouvernement du Québec.

LABERGE, Danielle (Sous la dir. de) (2000). L'errance urbaine. Collectif de recherche sur l'itinérance et l'exclusion sociale. Sainte-Foy: Les Éditions. MultiMondes, 439 pages.

LABRECQUE, Rachel (2003). Plan d'action régional 2003-2006. Contrer l'itinérance à Laval: Se donner les moyens pour le mieux-être de chacun. Direction des programmes, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval. 34 Pages.

PAUGAM, Serge (1991). La disqualification sociale: essai sur la nouvelle pauvreté. 2ième éd., Collection Sociologies, Paris. Presses universitaires de France, 254 pages.

SIMARD, Michel (à paraître en 2007). Au-delà du symptôme : de l'assistance à la pratique d'urgence sociale. L'expérience du Centre Le Havre de Trois-Rivières. Montréal, Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale, PUQ

SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC (2005). Profil statistique de l'Habitation à Laval. Publication du Québec. 86 Pages.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC. Au Québec: Le cas de l'économie sociale dans la région de Laval. Cahiers de l'ORÉGAND: série Recherche - No. R-8, Université du Québec en Outaouais. 28 Pages.

ANNEXE

Organismes impliqués face à la question de l'itinérance à Laval

	Organismes	Contacts pour notre recherche	Présent aux concertations	Promoteur dans le cadre IPAC
1.	Agence de la santé et des services sociaux	X	X	
Préparation, évaluation des plans communautaires, coordination des instances de concertation.				
2.	Amicale St-Vincent-de-Paul			
3.	Association amicale des jeunes et parents (AGAPE)	X	X	X
Mise en place d'une maison de transition de quatre logements meublés, offrir un logement transitoire entièrement meublé à des familles, offrir des services de préparation/retour au travail, réaliser des activités visant l'intégration sociale, trouver des logements permanents.				
4.	Association coopérative d'économie familiale del'Ile Jésus (ACEF)	X	X	X
Représentation pour le développement des logements sociaux, promotion des services et des ateliers de formation auprès d'organismes et établissements, développement de services, préparation d'ateliers de formation; promotion, ateliers donnés en fonction de besoins identifiés.				
5.	Association Iris			
6.	Auberge du cœur, l'Envolée	X	X	X
Le répit dépannage, ressouce d'hébergementd'urgence pour les jeunes, aujourd'hui fermée.				
7.	Bureau de consultation jeunesse de Laval (BCJL)	X	X	X
Mise en place d'un local de milieu destiné aux jeunes 12-25 ans du quartier Place St-Martin permettant la consolidation d'un programme d'intervention et de prévention de l'itinérance, arrimage avec les autres partenaires du milieu;				
8.	Bureau régional d'emploi Québec Laval		X	
9.	CAFGRAF	X	X	X
Recherche (2002-2003), mise en place d'activités, maintien des services, travail concerté, protocole d'accueil, renforcement des contacts et des liens, sensibilisation, ateliers, développer un réseau d'entraide.				
10.	Carrefour d'intercultures de Laval			
11.	Centre d'implication libre de Laval		X	
12.	Centre des femmes de Laval			
13.	Centre jeunesse de Laval		X	
14.	Centre le Maillon de Laval	X	X	
15.	Cité de la santé		X	
16.	Conférence des élus de Laval		X	
17.	Coopérative de soutien à domicile de Laval			
18.	Corporation de développement communautaire de Laval (CDCL)		X	
19.	CSSS du Marigot	X	X	
20.	CSSS du Ruisseau-Papineau - service itinérance	X	X	X
Recherche, développement de services, intervention dans différents milieux ciblés, mise en place d'un système concerté en santé, partenariat avec le réseau communautaire, collaborations et maillages dans le réseau potentialisant les interventions et permettant la continuité dans l'intervention, faciliter l'accès aux services.				
21.	Direction de la santé publique		X	
22.	Éducation des adultes		X	
23.	En-Droit de Laval		X	

	Organismes	Contacts pour notre recherche	Présent aux concertations	Promoteur dans le cadre IPAC
24.	Immigration et communautés culturelles			
25.	Jeunes au travail	X		X
Acquisition et rénovation afin d'adapter une propriété pour loger les jeunes en difficulté et ainsi faciliter leur intégration sociale.				
26.	L'Ilot	X		
27.	La Parentèle			
28.	Le Dauphin de Laval		X	
29.	Le St-Claude (hébergement et resto-pop)	Fermé	-	-
Neuf lits d'hébergement				
30.	Maison de quartier Vimont		X	
31.	Maison des jeunes de l'Est de Laval	X		X
Projet Sac à dos : installation de 6 places d'hébergement temporaire et prestation de services de soutien, collaboration avec des organismes et des établissements du réseau, identification de besoins et recherche de solution, suivi.				
32.	Maison Dominique		X	
33.	OASIS, unité mobile d'intervention	X	X	X
Projet Baluchon : développement de services, développement du partenariat, augmentation de l'accessibilité (accroissement des heures de services), promotion, référence et accompagnement vers les ressources appropriées.				
34.	OPEX 82		X	

Organismes	Contacts	Présent pour notre recherche	Promoteur aux concertations	dans le cadre IPAC
35.	Relais communautaire Pont-Viau	X	X	X
Augmentation de l'offre de services, améliorer l'accessibilité des services, développement d'ateliers, rénovations, mise en place du centre de jour.				
36.	Sécurité du revenu		X	
37.	Sécurité publique		X	
38.	Services Canada Laval		X	
39.	Service correctionnel du canada		X	
40.	Société d'habitation du Québec		X	
41.	Sida-Vie Laval	X	X	X
Développement d'une nouvelle ressource d'accueil de transition (mise en place de deux logements de transition meublés pouvant accueillir une personne chacun), acquisition de l'immeuble, consolidation des services de l'organisme et des services de réinsertion.				
42.	Soupe populaire St-Maxime	X		
43.	Soupière Sainte-Rose	X		
44.	Télé-Bénévole			
45.	Travail de rue Île de Laval (TRÏL)	X	X	X
Mettre à jour le portrait de l'itinérance à Laval et diffusion des résultats, mise en place d'un local de milieu ouvert 4 jours/semaine donnant accès aux jeunes à des services d'intervention et de prévention, services de dépannage de produits d'hygiène, hébergement transitoire (trois places) et hébergement d'urgenceavec encadrement				
46.	Ville de Laval - Protection des citoyens - Division urgence sociale de Laval	X	X	

ANNEXE 4 : L'ITINÉRANCE À LAVAL, ÉTAT DE SITUATION (2000)

RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE LAVAL

ITINÉRANCE
à Laval

État de situation 2000

Rédigé par

Jean-Pierre Fortin
Organisateur communautaire

Juin 2000

Édition et diffusion
Disponible au centre de documentation de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval
(450) 978-2000

Prix : Gratuit

Dépôt légal : 3e trimestre 2000
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-921606-58-5

© Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval, 2000

Table des matières

INTRODUCTION **1**

I LA QUESTION DE L'ITINÉRANCE **2**
1. Définitions 2
2. Problématique 3
3. Clientèles à risque élevé d'être touchées par l'itinérance 4
3.1 Les jeunes *4*
3.2 Les personnes éprouvant des problèmes de santé mentale *5*
3.3 Les femmes en difficulté *5*
3.4 Les personnes sortant d'institutions *5*
3.5 Les chambreurs et associés *5*
4. Orientations pour l'intervention 5

II L'ITINÉRANCE À LAVAL **7**
1. Les indicateurs disponibles 7
2. La situation 7
2.1 Les itinérants chroniques lavallois *7*
2.2 Les itinérants épisodiques *7*
2.3 Les itinérants situationnels *10*
2.4 Les jeunes mineurs à risque d'itinérance *11*
3. Analyse des besoins 11
3.1 Les itinérants chroniques *11*
3.2 Les itinérants épisodiques *11*
3.3 Les itinérants situationnels *13*
3.4 Les jeunes mineurs à risque d'itinérance *14*
4. Les ressources disponibles à Laval 14
4.1 Les ressources institutionnelles de dépannage *14*
4.2 Les ressources communautaires de dépannage *14*
4.3 Les ressources de support à des clientèles spécifiques *15*
4.4 Les ressources de «reaching-out» et d'accompagnement *15*
4.5 Les ressources d'hébergement et de logement *15*

III PISTES D'INTERVENTION **17**
1. Constats 17
2. Orientations 18
3. Tableau-synthèse des interventions requises 19
4. Sommaire des nouvelles mesures proposées 27

BIBLIOGRAPHIE **30**

ANNEXE 1 Liste des intervenants consultés 31

ANNEXE 2 Description des organismes communautaires mentionnés 32

Introduction

Dans le présent document, nous tenterons de décrire et de comprendre le phénomène de l'itinérance tel qu'il est vécu à Laval et d'identifier à partir de la situation observée, des mesures propres à prévenir ce phénomène et à répondre aux besoins de la clientèle concernée. Nous tenterons également d'identifier les acteurs sociocommunautaires qui interviennent sur cette problématique, de décrire les interventions qu'ils actualisent, de proposer les dispensateurs potentiels des services à développer ainsi que d'identifier les conditions à mettre en place pour assurer le succès des mesures proposées.

Pour réaliser ce mandat, nous tenterons de synthétiser les recherches et analyses réalisées au Québec sur ce phénomène, de colliger les interventions qui peuvent nous servir de modèles et surtout de retirer la substance et de dégager les conséquences pratiques des informations qui nous ont été livrées par la trentaine d'intervenants lavallois que nous avons rencontrés et qui nous ont révélé l'ampleur de l'itinérance à Laval, nous ont fait connaître ses particularités et nous ont suggéré des actions propres à la prévenir et à en atténuer les effets.

Ce document fait donc le point sur une réalité sociosanitaire inquiétante et constitue en quelque sorte l'outil de travail à partir duquel nous donnons aujourd'hui le coup d'envoi à un processus de réflexion et de consultation qui devra conduire à l'adoption d'un plan d'action régional conséquent. Les pistes d'action proposées feront l'objet de discussions avec l'ensemble des partenaires lavallois concernés qui devront les valider et se les approprier.

En outre, cet exercice constituera notre contribution à la nécessaire concertation suprarégionale qui seule permettra de comprendre les enjeux sous-jacents au phénomène de l'itinérance dans la région métropolitaine et de dégager les orientations à partir desquelles nous pourrons planifier et prioriser les interventions à actualiser à Laval.

I La question de l'itinérance

Nous nous sommes rendu compte au cours de cette analyse que l'itinérance est un phénomène social complexe dont la définition même risque d'occulter la compréhension. En effet, dans son essence, l'itinérance est un processus plutôt qu'un état de fait. On ne pourrait même pas soutenir qu'elle constitue le point d'arrivée d'un cheminement, ou le point d'impact d'une chute. En effet, pour l'immense majorité des personnes concernées, l'itinérance constitue un moment spécifique, une étape. Une étape précédée et suivie de situations particulières qu'il faut comprendre pour pouvoir intervenir efficacement.

Ces considérations peuvent paraître oiseuses, mais elles nous mettent en garde contre la tentation de planifier des mesures mur à mur pour aborder le véritable problème social qui affecte notre société. Le maître-mot de réinsertion se doit d'être aussi nuancé que l'exclusion peut l'être. Et les solutions aussi multiples que le sont les besoins. La prévention du phénomène devra aussi se déployer sur autant de fronts que les menaces ne le font.

Intervenir au niveau de l'itinérance, signifie de chercher des solutions à des situations subies par des individus, sur les plans individuel et social, qui font en sorte qu'ils se retrouvent régulièrement, ponctuellement ou accidentellement sans abri ou à risques élevés de le devenir. Même prétendument choisies, ces situations doivent être considérées en ce qu'elles ont de non volontaires. Une personne devient itinérante parce qu'elle ne trouve pas dans les services qui lui sont offerts ceux qui lui conviennent, à un moment de sa vie.

Toutefois, aucune solution magique n'existe. Les déterminants de l'itinérance sont trop complexes pour que nous puissions espérer l'endiguer. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de tenter de comprendre les situations et de proposer des interventions qui, aux yeux des intéressés, représenteront des solutions à leurs problèmes. C'est ainsi qu'il faut, à notre avis, comprendre l'objectif de la politique de santé et du bien-être qui s'énonce comme suit:

> *«Prévenir l'itinérance et atténuer ses conséquences et prioriser la réinsertion sociale des itinérants».*

1. Définitions

Toute définition se doit d'être inclusive et de permettre de circonscrire efficacement le phénomène auquel nous voulons apporter des réponses.

L'absence de domicile fixe constitue la dimension nécessaire la plus apparente de l'itinérance. Toutefois, la condition d'itinérant recouvre d'autres réalités sociosanitaires qui sont associées à cette absence de domicile. Dans sa définition adoptée en 1990, le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) définit l'itinérant comme étant une personne qui:

- n'a pas d'adresse fixe et **n'est pas assurée** d'un logement stable, sécuritaire et salubre pour les soixante jours à venir;
- dispose d'un très faible revenu;
- n'a pas le même accès aux services que l'ensemble des citoyens à cause d'attitudes discriminatoires dont elle fait l'objet;
- a des problèmes de santé mentale, d'alcoolisme, de toxicomanie ou de désorganisation sociale;
- n'a pas de groupe d'appartenance stable.[1]

De telles situations se présentent sous trois formes:

- les sans-abri chroniques qui n'ont pas connu de logement stable depuis une longue période (généralement plus de 12 mois);
- les sans-abri épisodiques qui vont et viennent entre un logement et la rue;
- les sans-abri transitoires ou situationnels qui, pour une raison ou une autre, se trouvent momentanément sans logement.

2. Problématique

L'itinérance est un véritable problème social au Québec, surtout dans les villes et tout particulièrement à Montréal où elle aurait touché plus de 12 000 personnes en 1996-97.[2] Pendant cette période, 28 000 personnes ont utilisé les ressources de refuges, centres de jour et soupes populaires. Parmi celles-ci, 17 000 se seraient déjà dans leur vie retrouvées sans abri. On estime à environ 10 % à 15 % celles qui répondent à la définition d'itinérants chroniques. Toutefois, il est essentiel de comprendre que, s'il se présente massivement à Montréal, à Québec et dans les villes de moyenne importance, ce phénomène prend naissance et existe partout au Québec, en région éloignée comme en banlieue. Les itinérants chroniques s'y retrouvent certainement beaucoup moins, ceux-ci désirant bénéficier des services disponibles à Montréal et Québec, mais les situations épisodiques ou transitoires y abondent. Seule une intervention en amont de l'itinérance chronique à la grandeur de la province pourra freiner le phénomène de l'itinérance en ville.

L'itinérance est à la fois le résultat de multiples situations et problèmes sociaux et individuels et un facteur d'aggravation et d'apparition de situations problématiques. L'itinérance ne vient jamais seule. Les personnes itinérantes présentent en effet plusieurs conditions liées intrinsèquement à leur condition de sans-abri : exclusion, solitude, isolement, faible accès aux services, inadaptation des services, désengagement social, stress, peur, insécurité, faible estime de soi.

Selon les études, elles présentent dans 40 % à 45 % des cas, des problèmes de santé mentale, dans 75 % des cas, des problèmes de toxicomanie. Elles souffrent plus que la population en général de problèmes de santé physique, ont plus souvent des antécédents judiciaires et subissent enfin beaucoup plus fréquemment de la violence, de la discrimination, etc. C'est vrai pour les itinérants chroniques mais aussi pour les itinérants épisodiques et jusqu'à un certain point, pour les itinérants situationnels.

S'il faut agir sur les conditions de vie des itinérants et introduire des mesures propres à réduire les conséquences néfastes de l'itinérance et à favoriser la réinsertion des personnes touchées, il faut

---

[1] Cette définition provient du Comité des sans-abri de la Ville de Montréal dans son rapport de 1987, *Vers une politique municipale pour les sans-abri.*

[2] Louise Fournier et Serge Chevalier, *Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et de Québec en 1996-97*, Santé-Québec, 1998.

certainement aussi agir avec force et vivacité en amont du phénomène et aussi de façon précoce, au moment du déclenchement du processus dans les milieux de vie des personnes à risques, si nous voulons améliorer la situation.

Dans tous les cas, la question du logement demeure centrale, tant pour la réinsertion des itinérants que pour la prévention du phénomène. Elle ne peut être considérée comme le seul facteur explicatif, mais elle est le dénominateur commun. La Fédération européenne des Associations nationales travaillant avec les sans-abri propose même la définition suivante:

> *«Le sans-abrisme est l'absence d'un logement personnel, permanent et adéquat. Les sans-abri sont des personnes qui, du fait de problèmes financiers ou de barrières sociales, se trouvent dans l'impossibilité d'accéder à un logement personnel, permanent et adéquat et de le conserver. Il s'agit aussi de personnes qui ne peuvent conserver un logement car elles sont incapables de mener une vie totalement autonome. Ces personnes ont besoin d'un accompagnement sans pour autant être placées dans des institutions spécialisées.»*[3]

Ce problème de logement découle de la pauvreté, du chômage, de la pénurie de logements à prix modique, de la revalorisation des quartiers, d'évictions dues souvent à une incapacité à vivre de façon totalement autonome, de failles dans l'organisation des services à l'intention de clientèles spécifiques (les ex-détenus, les personnes éprouvant des problèmes de santé mentale, les jeunes, etc.), de crises dans des familles dysfonctionnelles, de la séparation des enfants de leur famille (placement), de problèmes de toxicomanie, de violence conjugale, de faible scolarisation et de décrochage scolaire, etc. Mais il s'aggrave aussi en l'absence de ressources et d'interventions précoces.

En effet, la situation des sans-abri épisodiques qui ne reçoivent pas de services adaptés à leur condition se détériorera et un certain nombre rejoindront ainsi les rangs des sans-abri chroniques. De même, les itinérants situationnels ne recevant pas un service adéquat risquent de s'engager dans cette spirale.

D'où l'importance de bien cibler les interventions en fonction des clientèles à risque et de leurs besoins spécifiques.

3. Clientèles à risque élevé d'être touchées par l'itinérance

Les personnes les plus menacées et les plus touchées par l'itinérance sont, selon les études réalisées à ce jour, les jeunes, les personnes éprouvant des problèmes de santé mentale, les femmes en difficulté, les personnes sortant d'institutions et les personnes subissant des conditions précaires de logement (chambreurs et al).

3.1 Les jeunes

La proportion des jeunes de moins de 30 ans atteint 40 %[4] de la population itinérante et c'est cette catégorie qui vient gonfler le nombre de sans-abri chroniques. Ils sont beaucoup plus nombreux durant la saison estivale, mais se chronicisent fréquemment à cause d'une dépendance à des drogues souvent acquises lors de leurs épisodes itinérants. Ils consomment peu de services, sont réfractaires aux

---

[3] FEANTSA, *Où dormir ce soir?Où vivre demain? Perspectives d'actions futures*, Troisième congrès international, Madrid, 1995, in RAPSIM, *Comprendre l'itinérance*, Montréal, 1999.

[4] Louise Fournier et Serge Chevalier, opus cité, p. 4.

interventions classiques et leur fréquente régression familialiste à l'intérieur de la «gang» témoigne de la déficience de leur vie familiale.

Ils partagent des caractéristiques communes ainsi que des comportements semblables en épisode d'itinérance: scolarité peu élevée, passé familial sombre avec souvent alcoolisme, maladie mentale, violence, abandons, placements (on estime que la moitié des jeunes itinérants ont été placés), consommation importante d'alcool et de drogues, forte appartenance à des groupes, etc. Ils sont pauvres et subissent une discrimination particulièrement importante quand vient le temps de trouver un logement.

3.2 Les personnes éprouvant des problèmes de santé mentale

On l'a dit, plus de 45 % des itinérants souffrent à des degrés divers de problèmes de santé mentale, dont 10 % à 15 % de schizophrénie.[5] On les retrouve davantage dans la catégorie des 30-50 ans et ils se chronicisent aisément. Ils se retrouvent généralement à la rue après plusieurs tentatives de vie autonome ou semi-autonome. Ils ont fréquenté pour la plupart des institutions spécialisées et interrompent régulièrement leur suivi comme leur médication. Pour la majorité, ils souffrent également de toxicomanie. Ils ont épuisé les ressources de leur réseau naturel et vécu d'innombrables problèmes dans leurs tentatives de vie autonome.

3.3 Les femmes en difficulté

La proportion des femmes itinérantes grandit. On estime qu'elles constituent 25 % des itinérants. Elles ont souvent été victimes de violence conjugale et/ou de séparations brutales qui les laissent sans ressources. La rue est parfois leur seule façon de quitter leur situation. On y retrouve fréquemment des mères à qui on a enlevé les enfants. Le tiers des jeunes femmes itinérantes auraient été victimes d'inceste.[6]

3.4 Les personnes sortant d'institutions

Un très grand nombre d'itinérants proviendrait des rangs des personnes sortant d'institutions. Il vaut la peine de traiter de ces cas séparément parce qu'ils partagent tous, qu'ils soient ex-psychiatrisés, ex-détenus, jeunes adultes sortant du réseau d'hébergement public avec ou sans déficience, le fait de manquer de lieux de transition entre l'institution et la société. Ils s'adaptent mal aux nouvelles exigences qui leur sont imposées.

3.5 Les chambreurs et associés

Cette clientèle est importante du fait qu'elle regroupe plusieurs personnes présentant des problématiques qui les rendent particulièrement vulnérables et pour qui les endroits adaptés à leur condition manquent.

4. Orientations pour l'intervention

On retrouvera les orientations préconisées par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans le protocole interministériel adopté en 1993 *(Le phénomène de l'itinérance au Québec)* ainsi que dans le

[5] La Politique de la Santé et du Bien-Être, M.S.S.S., juin 1992.

[6] L. Fournier, *La clientèle des refuges de Montréal, thèse de doctorat en administration de la santé*, Université de Montréal, 1989.

document de travail préparé par la Direction de la jeunesse, des personnes toxicomanes et de la santé mentale du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du programme fédéral de financement de projets pour prévenir et atténuer l'itinérance de janvier 2000.

On y retrouve les grandes orientations suivantes:

- **Prévenir l'émergence de l'itinérance**
  - en renforçant le volet prévention dans les programmmes-clientèles;
  - en renforçant le suivi et la réinsertion des toxicomanes, ex-psychiatrisés, jeunes en situation de placement, déficients intellectuels, ex-détenus, etc.;
  - en augmentant le nombre de logements sociaux.

- **Atténuer les conséquences de l'itinérance**
  - en améliorant l'accessibilité aux services (emploi, logement, soins);
  - en consolidant les services actuellement offerts aux itinérants;
  - en mettant en place une gamme complète de services;
  - en formant les intervenants concernés.

- **Favoriser la réinsertion sociale des itinérants**
  - en développant des logements sociaux avec supervision;
  - en développant des programmes de réseaux d'entraide;
  - en développant des programmes d'insertion à l'emploi et de rattrapage scolaire.

- **Assurer une stabilisation du financement des organismes communautaires**
  - Soutenir la recherche en regard de l'itinérance.

II L'itinérance à Laval

1. Les indicateurs disponibles

Il existe peu d'indicateurs fiables nous permettant de préciser le nombre d'itinérants à Laval ou provenant de Laval. Le service d'Urgence sociale municipal de Laval possède des statistiques de ses interventions et certaines données de groupes communautaires peuvent nous renseigner sur la situation. Une recherche à cet égard s'imposerait.

Toutefois, plusieurs intervenants lavallois sont en contact étroit avec cette clientèle et nous sommes arrivés au moyen d'entrevues approfondies avec ceux-ci à dégager un portrait de la situation suffisamment consistant pour orienter les interventions.

À la fin de l'année 2000, les résultats d'une recherche portant sur l'itinérance à Montréal, seront disponibles. Des résultats préliminaires devraient être rendus publics en juin 2000. Toutefois, aucune donnée ne nous permettra de connaître la provenance précise des itinérants de Montréal.

2. La situation

2.1 Les itinérants chroniques lavallois

Aucune donnée n'existe permettant d'estimer le nombre précis d'itinérants d'origine lavalloise. On sait que ceux-ci existent en assez grand nombre, surtout à Montréal où les services appropriés sont plus nombreux, par la connaissance sensible qu'ont plusieurs intervenants lavallois et montréalais de cette réalité, mais c'est tout ce que nous pouvons en dire. Ils présentent des caractéristiques en tous points semblables aux autres membres de cette collectivité et consomment les services usuels. Il semble à ce point de l'analyse qu'un assez grand nombre soit de jeunes hommes de 16 à 30 ans. Pour l'immense majorité d'entre eux, c'est à Montréal qu'ils bénéficieront éventuellement de services adaptés.

Toutefois, l'itinérance chronique existe bien à Laval, mais assez peu. On peut estimer à quelques dizaines de personnes, celles qui choisissent Laval pour point d'ancrage. Les autres vont et viennent entre Montréal et Laval. Elles n'ont pas de lieux de regroupement particuliers. Comme c'est le cas partout ailleurs, ces sans-abri sont en marge presque absolue. Ils souffrent de toxicomanie et parfois de problèmes de santé mentale. Les intervenants lavallois les croisent parfois. Ils ne demandent aucun service, si ce n'est, de temps à autre, une brève halte de chaleur, de café ou de nourriture dans un service de soupe populaire, une maison de quartier, etc.

2.2 Les itinérants épisodiques

Un assez grand nombre de sans-abri épisodiques résident à Laval. Ceux-ci se retrouvent plus ou moins fréquemment à la rue après avoir bénéficié d'un logement ou autre lieu d'hébergement pour une période

plus ou moins prolongée. Ils ont en commun de vivre dans une situation de pauvreté. Ils proviennent toutefois de groupes sociaux divers et ne partagent pas les mêmes réalités.

2.2.1 Les personnes souffrant de problèmes de santé mentale et/ou de toxicomanie

Des 500 membres du CAFGRAF - Groupe d'entraide en santé mentale de laval, des 250 de L'En-Droit de Laval inc., des 150 du Centre d'implication libre de Laval en réadaptation sociale (C.I.L.L.) et de la centaine de personnes bénéficiant d'un suivi communautaire par le Centre d'implication libre de Laval en réadaptation sociale (C.I.L.L.), on peut estimer le nombre de personnes présentant des troubles divers de santé mentale, requérant des services de support sociocommunautaire, à 750 à 1 000 personnes à Laval. De ceux-ci, quelques centaines présentent des troubles provoquant des périodes d'instabilité qui les rendent vulnérables au niveau de l'hébergement. Par exemple, 20 %, soit 50 personnes, des membres de L'En-Droit de Laval inc. ont vécu des périodes d'itinérance, environ 25 membres du CAFGRAF - Groupe d'entraide en santé mentale de Laval et 25 aussi associées au Centre d'implication libre de Laval en réadaptation sociale (C.I.L.L.), sont considérées instables. Nous devons ajouter à ce groupe quelques dizaines d'individus qui, sans avoir de problèmes diagnostiqués de santé mentale, présentent des caractéristiques semblables. Ces individus, en majorité des hommes de 30 à 50 ans, se retrouvent très fréquemment à la rue suite à des évictions, des litiges avec des colocataires de passage, des problèmes avec la justice qui les incitent à quitter leur logement, etc. Ils ont souvent des problèmes de toxicomanie. Ils sont connus des services municipaux ainsi que de plusieurs organismes communautaires. Ils consomment en abondance divers services: soupes populaires, (le Relais communautaire de Pont-Viau compte environ dans sa clientèle 25 % de personnes aux prises avec des problèmes de toxicomanie), drop-in informels, dépannage alimentaire, dépannage en hébergement. Bien que se réfugiant parfois pour certaines d'entre elles à Montréal, l'immense majorité de ces personnes vit essentiellement à Laval. Elles fuient la jungle montréalaise et reviennent vite à Laval si elles ont dû y utiliser des services. Pour la plupart, ces personnes sont connues et bien arrimées au réseau lavallois des services. Sans ceux-ci, plusieurs se retrouveraient définitivement à la rue. Une prise en charge ponctuelle, un encadrement budgétaire, un suivi communautaire ou psychosocial leur permettent de reprendre pied. Toutefois, les ressources de dépannage manquent, tout comme les logements abordables. Même en santé mentale, les ressources spécialisées manquent de plus en plus. On doit souvent garder des patients plus longtemps à l'hôpital en attente de ressources ou les référer à Montréal pour les femmes faisant partie de ce groupe, la situation est plus difficile étant donné l'inexistence des ressources de dépannage pour elles.

Il n'existe en outre aucune ressource de désintoxication à Laval, donc rien pour les patients qui achèvent un sevrage à l'hôpital. On souligne à l'urgence de la Cité de la Santé de Laval que cette clientèle toxicomane se retrouve sans hébergement et se promène d'amis en amis.

2.2.2 Les jeunes adultes (16-25 ans)

Un grand nombre de jeunes adultes présentent des risques élevés de devoir choisir l'itinérance. Ces jeunes, de 16 à 25 ans, se retrouvent à la rue à la sortie d'un centre d'accueil ou de familles d'accueil, à la suite d'un bref séjour en prison, après s'être vus invités à quitter la résidence familiale ou avoir décidé de le faire. Oasis, Unité mobile d'intervention, à lui seul, a aidé une vingtaine de jeunes dans la dernière année à trouver un hébergement d'urgence, dans la moitié des cas à Montréal. La Maison d'hébergement L'Envolée a dû refuser 18 demandes de majeurs en raison de son mandat. Le Bureau de consultation-jeunesse inc. reçoit, pour sa part, une trentaine de demandes par année.

Mis à part ceux qui se retrouvent sans ressources, sans réseau, la plupart tentent diverses solutions avant de se résoudre à ce «choix». Ainsi, un grand nombre de ceux-ci se retrouvent toujours à Laval. Parmi eux, on retrouve ceux qui assument plus ou moins leur exclusion. Ils ont été décrocheurs, présentent des toxicomanies le plus souvent légères, ne se retrouvent pas dans le modèle social qu'on leur présente, etc. C'est à la suite de problèmes pécuniaires qu'ils se retrouvent à la rue. Leur mode de vie, leurs revenus, leurs choix de vie rendent difficile pour eux l'accès à un logement et surtout le maintien dans de tels lieux.

> *«...nous parlons d'une communauté marginale qui n'a pas de stabilité résidentielle, qui ne s'inscrit pas dans des cadres de travail formel, et qui se trouve en confrontation tacite avec l'ensemble du voisinage. Cette communauté marginale se rassemble en quelque sorte en référence à ces repères négatifs».* [7]

Ils vivent les uns chez les autres avec l'instabiliité et la précarité que cela suppose. Les intervenants concernés, le Travail de rue de l'Île de Laval inc., l'Oasis, Unité mobile d'intervention, Le Bureau de consultation-jeunesse inc. nous confirment qu'il existe plusieurs «communes» à Laval, esentiellement à Pont-Viau, Laval-des-Rapides et Chomedey. Quand la cohabitation devient invivable, ils partent à la recherche de nouveaux colocataires et, à la limite, se dirigent vers le centre-ville de Montréal. On y retrouve plus de gars que de filles mais celles-ci sont présentes dans ce groupe. Ce sous-groupe est particulièrement mal connu. Ils consomment peu les services et on reconnaît ne pas les rejoindre en grand nombre. Les intervenants les croisent ponctuellement (travail de rue, distributions de condoms), mais n'entretiennent pas de liens réguliers avec eux. Constituant le groupe le plus à risque, les jeunes adultes figurent parmi les moins liés aux ressources de la communauté.

D'autre part, on retrouve un groupe plus important de jeunes qui présentent des risques aussi très élevés. Moins marginaux, ces jeunes possèdent des réseaux moins solides, comptent sur des ressources individuelles et sociales plus fragiles. Les intervenants concernés ont énormément insisté sur cette clientèle qui semble plus démunie. On y retrouve des jeunes adultes toujours adolescents, mal équipés et même quelques personnes souffrant de déficience légère, des jeunes ayant subi plusieurs échecs, parfois exclus par leurs pairs. Ces jeunes sont beaucoup plus désemparés s'il leur advient une situation qui les pousse hors de leur milieu naturel.

Un autre sous-groupe de jeunes adultes présente des risques assez élevés de décrochage social. Il s'agit des jeunes souffrant de problèmes de santé mentale. Il est difficile d'évaluer leur nombre mais de 40 % à 50 % des jeunes qui bénéficient d'un suivi individuel de la part du Bureau de consultation-jeunesse inc. à Laval, soit environ 20 à 25 jeunes, ont une histoire psychiatrique. Par ailleurs, à peine 2,4 %, 12 personnes, des membres du CAFGRAF - Groupe d'entraide en santé mentale de Laval ont moins de 25 ans. Ils ne se reconnaissent pas dans les ressources spécialisées qu'ils identifient aux adultes. Il semble que ces jeunes peuvent compter sur des ressources familiales et sociales plus grandes, mais qu'en vieillissant, ils se retrouvent de plus en plus abandonnés.

2.2.3 Les femmes en difficulté

À Laval, parmi les itinérants épisodiques, on trouve également des femmes en difficulté. Il s'agit en partie de femmes victimes de violence conjugale, mais également de femmes éprouvant une grande variété de difficultés. Souvent sous-scolarisées, victimes d'un marché du travail plus restreint et plus exigeant, souvent dépendantes de prestrations insuffisantes de sécurité du revenu, elles vivent des

[7] RAPSIM, *Propositions d'orientations pour les jeunes en détresse*, 1999.

situations de précarité inquiétantes. Leur pauvreté constitue un facteur déterminant dans leur décision éventuelle de retourner dans un milieu dangereux. La question de l'accès à un logement décent est ciblée, par les intervenantes, comme centrale dans la quête d'autonomie de ces femmes. Est également ciblée la question de l'hébergement de transition pour celles qui le nécessitent. Par ailleurs, les intervenantes, tout autant que les études consultées, insistent sur l'absolue nécessité d'inclure les enfants dans le processus de réinsertion de ces femmes. Les femmes en difficulté sont aussi souvent très isolées.

2.2.4 Les personnes sortant d'institutions

Ces personnes, ex-détenues, ex-psychiatrisées, jeunes émergeant du réseau de placement, méritent qu'on leur accorde une attention particulière. On a déjà dit que les jeunes itinérants de Montréal proviennent pour près de la moitié de cette clientèle ayant été placée. Ici à Laval, aucune étude longitudinale n'a été effectuée pour évaluer la situation, mais les intervenants constatent que nombreux sont ceux qui se retrouvent sans abri à la suite de leur sortie d'un réseau institutionnel. Par exemple, au Bureau de consultation-jeunesse inc., qui gère des ressources résidentielles, 70 % des jeunes de 18-25 ans hébergés proviennent des Centres Jeunesse. À Laval même, environ 25 à 30 demandes de ce type d'hébergement sont adressées au Bureau de consultation-jeunesse inc. à chaque année. Ces jeunes, dans la presque totalité des cas, ne veulent pas aller à Montréal.

2.2.5 Les chambreurs

La clientèle des chambreurs (nous incluons dans cette clientèle les personnes qui jouissent de conditions de logement précaires, qui vont et viennent entre chambres, meublés, studios, etc.) est plus importante qu'on pourrait le croire à Laval. Un grand nombre de chambres et pensions sans permis héberge une clientèle adulte en plus d'environ deux à trois cents logements et studios de toutes sortes situés principalement à Chomedey, Pont-Viau et Cartierville. Il peut sembler étonnant d'inclure ce quartier montréalais, mais cela s'explique par le fait qu'une partie assez importante de la clientèle lavalloise choisit épisodiquement ce quartier pour se loger parce qu'il offre des meublés à prix modique pour lesquels les propriétaires négocient des conditions facilitantes. Cette clientèle se promène de Chomedey à Cartierville et continue de consommer ses services à Laval. Cela s'explique également par le fait que le secteur Chomedey reçoit ses services psychiatriques du Pavillon Albert-Prévost.

Ces personnes sont particulièrement vulnérables. On remarque tant à Montréal qu'à Laval (dans les deux ensembles immobiliers communautaires qui la logent) que cette clientèle se stabilise dans des milieux avec support communautaire. On estime de part et d'autre un taux de stabilité au-dessus de 75 %.

2.3 Les itinérants situationnels

Laval connaît sa part de crises personnelles. De nombreuses personnes, dont des femmes en assez grand nombre, se retrouvent accidentellement à la rue à la suite de crises (séparations, évictions, litiges familiaux, toxicomanie, etc.). Si elles reçoivent une aide immédiate et un support, elles reprendront souvent pied et l'épisode aura été jugulé. Si elles se retrouvent seules pour résoudre la crise, le résultat est plus incertain. Le Service d'urgence sociale municipal estime à environ 75, le nombre de personnes en crise situationnelle qu'il dépanne chaque année en hébergement, dont 25 % de femmes. Ce service doit aussi dépanner plus de 80 personnes, victimes d'éviction chaque année.

Parmi ces personnes, les femmes constituent le groupe le plus menacé. Les intervenants sociaux doivent les diriger à Montréal pour les dépanner. On estime à quelques dizaines, annuellement, celles qui se retrouvent dans cette situation.

2.4 Les jeunes mineurs à risque d'itinérance

Tous les intervenants consultés notent que les jeunes adultes mineurs (16-17 ans) sont peu desservis par le réseau de la santé et des services sociaux (sauf LJC). De plus, ils ne le sont à peu près pas par les ressources scolaires qui rétrécissent sans cesse, et insuffisamment par les CLSC qui au mieux, leur offrent un suivi à court terme qui ne suffit pas. Quatre-vingts pour cent des jeunes suivis au Bureau de consultation-jeunesse inc. sont considérés comme de sérieux candidats pour l'itinérance. Ils demeurent en général dans leur réseau familial mais ça finit par craquer. La Maison d'hébergement L'Envolée, pour sa part, a reçu plus de 100 demandes d'hébergement en 1999-2000, dont 63 par des jeunes de 16 et 17 ans. Cette ressource constate que,

> *«Les 17-18 ans sont souvent laissés à eux-mêmes par leurs parents, ils ont généralement un faible réseau social, connaissent peu de ressources, ne reçoivent pas de services scolaires, n'ont pas de services des Centres Jeunesse et ils ont de longs délais pour obtenir des services des CLSC.»*[8]

3. Analyse des besoins

S'il est difficile de dresser un état de situation très précis, il en est tout autrement pour ce qui est de l'analyse des besoins. Les intervenants consultés connaissent en effet très bien les diverses clientèles et ont abondamment réfléchi sur la question. À partir de la description de la situation, nous tenterons maintenant de définir les besoins les plus pressants ressentis par les personnes à risque élevé d'itinérance à Laval.

3.1 Les itinérants chroniques

Les itinérants chroniques lavallois devraient:

- être identifiés plus précisément et se faire offrir un accès véritable aux divers services sociosanitaires et communautaires existants et à développer;
- se voir offrir l'information pertinente lors de leurs contacts sporadiques avec les ressources.

3.2 Les itinérants épisodiques

On peut donc estimer le nombre de sans-abri épisodiques ou de personnes à risque très élevé (immédiat) d'itinérance à Laval, à plus ou moins 600 personnes. Ceux-ci présentent en plus de leurs besoins spécifiques des besoins qui leur sont communs :

- hébergement de dépannage;
- logements à prix modique avec ou sans support communautaire;
- services de dépannage alimentaire, vestimentaire, etc.;
- soupes populaires.

---

[8] La Maison d'hébergement l'Envolée, *Rapport des besoins en matière d'hébergement jeunesse communautaire à Laval*, Laval, 2000.

3.2.1 Les personnes souffrant de problèmes de santé mentale ou de toxicomanie

Les personnes souffrant de problèmes de santé mentale ont par définition de multiples besoins. Leur insertion sociale et leur stabilité reposent sur une gamme variée de services. Prévenir l'itinérance pour ces personnes exige qu'elles aient accès à ces services. Il leur faut des services résidentiels particuliers tout autant qu'un suivi souple, adapté et dans certains cas, intensif.

Les besoins de ces personnes incluent les services suivants :

- programmes de suivi communautaire dans leur milieu de vie;
- logements supervisés avec services complémentaires ou non;
- service d'intervention de crise (court terme);
- services d'hébergement spécialisés;
- centres de jour à vocations diverses: drop-in informels, services de support ponctuel, lieux de socialisation et de valorisation, lieux d'apprentissage, de loisirs, etc.;
- programmes d'insertion à l'emploi;
- services d'administration budgétaire;
- services de désintoxication.

3.2.2 Les jeunes adultes (16-25 ans)

Les jeunes adultes constituent le groupe le plus susceptible de distiller son lot d'itinérants. Non seulement vivent-ils une importante crise des valeurs qui les affecte ainsi que leur milieu, mais ils doivent composer avec des services préventifs faméliques. Pour ces raisons, il s'agit sans doute d'une clientèle à prioriser dans notre volonté de prévenir l'itinérance et d'atténuer ses conséquences. Parmi leurs besoins, on retrouve :

- services d'hébergement pour les clientèles en quête d'un encadrement vers la réinsertion;
- logements accessibles avec support communautaire (par territoire);
- suivi communautaire; services de «*reaching-out*», travail de rue et de milieu, ressources de regroupement;
    - dépistage, support et information;
    - stimulation et raccrochage;
    - prévention des conséquences: VIH, toxicomanie, maladie physique et mentale, suicide, etc.;
- services divers de support à l'emploi;
- services spécifiques de support en santé mentale.

Mais, il faut surtout intervenir en amont de la marginalisation. L'origine de cette marginalisation et éventuellement de l'instabilité puis de l'itinérance, se situe souvent dans la petite enfance. Tous les témoignages convergent pour identifier les causes premières assez tôt dans la vie des jeunes. Les jeunes ont besoin que se renforcent les programmes-clientèles, particulièrement le soutien aux familles, le soutien à la réussite scolaire, le dépistage. Le milieu scolaire a aussi des défis de taille.

Cependant, des besoins plus spécifiques émergent de l'observation. Les jeunes adultes ont besoin :

- de services psychosociaux accessibles, souples et à long terme, si nécessaire;
- de lieux de regroupement innovateurs, pertinents, stimulants, respectueux et culturellement valorisants;
- de revalorisation de leur citoyenneté et de lieux pour l'exercer.

3.2.3 Les femmes en difficulté

On constate de plus en plus que les femmes en difficulté risquent, si le support adéquat ne vient pas, de se retrouver à un tel point démunies qu'elles risquent de se retrouver sans-abri ponctuellement et éventuellement à plus long terme. Une diversité de facteurs contribuent à leurs difficultés, mais il faut souligner que les responsabilités qu'elles assument et l'isolement dans lequel elles doivent souvent exercer leurs divers rôles contribuent à accentuer de façon significative les crises qu'elles vivent. Il faut là aussi intervenir en amont de la crise. On peut identifier les besoins suivants comme névralgiques :

- services psychosociaux accessibles, souples et à long terme;
- support au niveau de la responsabilité parentale;
- intégration sociale pour briser leur isolement;
- support et hébergement en situation de violence conjugale;
- support et hébergement de dépannage en situation de crise;
- ressources d'hébergement de transition;
- logements familiaux à prix modique;
- programmes d'insertion à l'emploi et de valorisation de leurs compétences.

3.2.4 Les personnes sortant d'institutions

Les besoins de ces personnes, ex-détenues, ex-psychiatrisées, jeunes émergeant du réseau de placement, sont simples mais vitaux:

- programmes rigoureux de préparation à la vie autonome;
- unités de transition pour les plus démunis;
- suivi communautaire intensif.

3.2.5 Les chambreurs

Cette clientèle est souvent à la porte de l'itinérance, sujette à des exclusions déterminantes. Ces personnes sont pourtant relativement inconnues et plusieurs d'entre elles se stabilisent à l'intérieur de cadres adaptés. Leurs besoins peuvent se résumer ainsi :

- identification des clientèles;
- prise de contact, dépistage et raccrochage (travail de milieu);
- logements adaptés.

3.3 Les itinérants situationnels

Les crises qui affectent ces personnes sont imprévisibles. Toutefois, nous pouvons estimer qu'un certain nombre d'entre elles pourraient être évitées ou prises en charge adéquatement par les mesures de prévention et les interventions évoquées dans ce document. Il faut toutefois souligner leurs besoins préalables:

- dépannage en hébergement;
- accompagnement de transition.

3.4 Les jeunes mineurs à risque d'itinérance

Les mineurs, si l'on fait exception de quelques individus qui prolongent une fugue à Montréal, nécessitent essentiellement des mesures préventives. Ils ont toutefois des besoins aussi variés qu'urgents:

- "*reaching-out*", prise de contact, établissement de liens significatifs;
- accès aux services psychosociaux;
- soutien communautaire ainsi qu'à leurs familles;
- dépistage à l'école;
- lieux de regroupement, de stimulation et de valorisation;
- services d'hébergement de réinsertion;
- dépannage 72 heures confidentiel.

4. Les ressources disponibles à Laval

Il existe une diversité de ressources qui desservent, directement ou indirectement, la clientèle décrite plus haut. Chacune à leur façon, ces ressources contribuent à prévenir l'itinérance et à en atténuer les conséquences. Nous allons d'abord traiter de ces ressources globalement en les subdivisant en cinq grands groupes pour ensuite situer spécifiquement leurs interventions dans un modèle de réponse aux besoins identifiés.

4.1 Les ressources institutionnelles de dépannage

Le Service d'urgence sociale municipal rejoint de nombreuses personnes susceptibles de se retrouver à la rue.

Il offre de l'aide alimentaire d'urgence qui contribue au maintien d'une certaine stabilité pour quelques centaines de citoyens lavallois. Il leur évite ainsi des situations d'éviction pour non-paiement de loyer, de coupures de services publics et autres situations de détresse.

De plus, c'est ce service qui est appelé à intervenir lorsque des personnes se retrouvent à la rue pour diverses raisons: sinistres, évictions, retour à Laval, etc. Il aide quelques centaines (environ 300) de personnes à chaque année en leur trouvant un hébergement temporaire jusqu'à ce qu'elles trouvent un lieu d'hébergement permanent. Il utilise différentes ressources pour ce faire: foyers privés, motels, qui deviennent leur logement d'urgence. Il arrive très fréquemment qu'il doive recourir aux ressources montréalaises parce que ses ressources sont occupées, parce qu'elles ne conviennent pas à la situation (ébriété avancée, violence ou troubles sévères de comportement). En outre, les ressources pour femmes sont inexistantes.

Le Service régional de crise, pour sa part, répond à des besoins d'hébergement d'urgence pour une clientèle plus spécifique. Il n'intervient pas pour répondre à des besoins strictement d'hébergement. Ce service contribue néanmoins à prévenir des situations d'errance.

4.2 Les ressources communautaires de dépannage

Celles-ci viennent en aide à cette clientèle en lui offrant divers services de dépannage: soupes populaires, soutien alimentaire, dépannage alimentaire d'urgence. On pense au Relais communautaire

de Pont-Viau, aux St-Vincent-de-Paul, au Centre de bénévolat, à la soupe populaire St-Maxime, au St-Claude, etc.

Les soupes populaires et les organismes de soutien alimentaire et divers (une quarantaine d'organismes) rejoignent un grand nombre d'individus et contribuent à favoriser une certaine stabilité. Grâce à eux, ces personnes arrivent plus ou moins bien à maintenir un logement et à subvenir à leurs besoins essentiels. En outre, ces ressources viennent en aide parfois à des individus en épisode d'itinérance.

4.3 Les ressources de support à des clientèles spécifiques

Ces organismes communautaires, qui s'inscrivent selon leur propre spécificité dans les programmes-clientèles, supportent des milliers de personnes et, sans eux, Laval verrait s'accroître significativement les crises et ultimement le phénomène d'itinérance. Il s'agit tout autant des groupes en santé mentale, Centre d'implication libre de Laval en réadaptation sociale (C.I.L.L.), CAFGRAF - Groupe d'entraide en santé mentale de Laval, L'En-Droit de Laval inc. que des maisons de quartier ou de la famille, du Centre des femmes, des groupes jeunesse, etc. Ils offrent à des personnes fragiles et souvent instables un support multiforme qui les aide à maintenir une vie relativement stable. Ils interviennent dans les champs de la santé mentale, de la violence conjugale, de la toxicomanie, des jeunes, des familles, etc. Ils aident tant au niveau de la résorption des crises qu'en terme de socialisation, d'insertion, de dépistage, d'éducation populaire (budget, habiletés sociales, règlement des litiges, habitudes de vie), etc. Grâce aux nombreuses activités de prévention que ces organismes offrent, plusieurs personnes arrivent à maintenir une vie autonome.

4.4 Les ressources de "*reaching-out*" et d'accompagnement

Ces organismes ont pour objectif de rejoindre des clientèles à risque, particulièrement les jeunes. L'Oasis, Unité mobile d'intervention, le Travail de rue de l'Île de Laval inc. et le Bureau de consultation-jeunesse inc. font partie de ce groupe. Ils tentent de dépister divers problèmes et d'intervenir de façon précoce pour prévenir une accentuation de ces difficultés ou l'émergence de problèmes plus graves. Ils interviennent auprès de personnes en marge des réseaux habituels: mineurs, jeunes adultes, utilisateurs de drogues injectables, etc.

Ces organismes ont des ressources limitées qui les forcent à faire appel aux ressources existantes pour les besoins d'hébergement. Ils se consacrent au travail de rue ou de milieu :

> *« la présence du travailleur de rue dans le milieu de la rue permet de maintenir un lien avec des jeunes souvent désabusés et de diminuer les risques encourus à travers leur mode de vie. Aussi, leur intervention évite parfois l'ancrage de nouveaux arrivants dans la rue qui, avec un coup de main, peuvent encore choisir d'autres alternatives....»*[9]

4.5 Les ressources d'hébergement et de logement

Ces ressources sont essentielles dans la prévention de l'itinérance à Laval. On compte parmi elles, les maisons de chambres ou appartements pour clientèles difficiles. Certaines de ces ressources sont liées étroitement au réseau formel de soutien tandis que d'autres sont privées et fonctionnent de façon autonome. Ces ressources permettent à quelques centaines d'individus marginaux d'avoir un toit. Elles

[9] RAPSIM, *Propositions d'orientations pour les jeunes en détresse*, Montréal, 1999.

acceptent des clientèles particulièrement vulnérables et qui éprouvent de grandes difficultés à se loger. Les ressources privées offrent souvent des conditions de logement déplorables et ne se gênent pas pour procéder à des évictions illégales.

Les autres contribuent très fortement à prévenir l'itinérance. On pense à des foyers privés, aux Habitations Populaires Vincent-Massey, aux Habitations des Requérants. Aux environs de 20 % de leurs locataires se retrouveraient fréquemment à la rue si ce n'était leur tolérance face à des locataires qui sont partout considérés comme indésirables. Ils appliquent la règle des 3P: le locataire **pale** son loyer, garde la **paix** et son logement **propre**.

Les ressources d'hébergement de transition qui accueillent des clientèles spécifiques doivent également être soulignées.

Nous devons noter que dans le créneau des nouvelles clientèles à risque de se retrouver sans-abri (familles, personnes âgées défavorisées), les logements à loyer modique (publics, coopératifs ou à but non lucratif) doivent être considérés comme des ressources qui préviennent l'itinérance.

III Pistes d'intervention

Nous tenterons maintenant de tirer les conclusions pratiques de cet état de situation, d'identifier les acquis et les faiblesses du réseau des services à Laval eu égard à l'itinérance et de dégager des pistes d'intervention.

1. Constats

Il s'agit maintenant de synthétiser l'nformation recueillie afin d'en dégager les conséquences pratiques. Il ressort de cette description que:

- l'itinérance est une réalité métropolitaine et appelle à une concertation efficace des acteurs des régions concernées;
- les itinérants chroniques vivent en marge des réseaux lavallois des services et sont donc peu connus. Ils consommment une part très importante de leurs services à Montréal mais, pour un certain nombre d'entre eux, croisent à l'occasion des intervenants lavallois;
- 0,2 % (600) des Lavallois doivent être considérés comme itinérants épisodiques ou à risque immédiat de le devenir;
- quelques milliers de personnes vivant dans des situations de précarité doivent faire l'objet d'une attention particulière dans nos interventions de prévention;
- ciblant l'itinérance, en tant que conséquence ultime, les orientations développées amélioreront les services aux personnes les plus vulnérables, les plus démunies;
- le manque de données quantitatives disponibles témoigne de l'absence de priorisation de cette question;
- il n'existe actuellement que peu de concertation à ce sujet bien que de multiples collaborations concrètes se réalisent sur le terrain;
- une sensibilisation des intervenants aux déterminants de l'itinérance et au dépistage des situations à risque favoriserait une intervention précoce plus efficace;
- la question de l'hébergement et du logement occupe une place centrale dans le discours de tous les intervenants consultés. Toutes les clientèles préféreraient obtenir des services à Laval. Cette question répond à un enjeu fondamental, c'est-à-dire, garder contact avec la clientèle à risque, la maintenir dans l'aire des services;
- on déplore le manque de lits de dépannage;
- on réclame des places de dépannage destinées aux femmes en difficulté;
- les intervenants-jeunesse souhaitent la mise en place d'une unité de dépannage 72 heures (confidentielle);
- il n'existe pas de ressource d'hébergement et de soutien pour les femmes en difficulté, si ce n'est en violence conjugale;
- le besoin d'hébergement, de logements de transition, de suivi communautaire est exprimé tant pour la jeunesse, la santé mentale, les femmes que pour les adultes en difficulté;
- il n'existe aucun centre de désintoxication à Laval;
- il faut souligner que toutes les ressources d'accueil pour les femmes (y compris en désintox) doivent inclure un accueil pour les enfants;

- le logement social permanent avec ou sans support communautaire est perçu unanimement comme l'élément central d'une politique de prévention de l'itinérance;
- des mesures d'insertion à l'emploi sont nécessaires pour toutes les clientèles;
- des ressources de dépannage de tout ordre doivent être maintenues. Il faut faire connaître les ressources existantes (soupes populaires, dépannage alimentaire, services municipaux,etc.);
- la préparation à la vie autonome et un suivi postinstitutionnalisation devraient être encouragés pour toutes les clientèles prises en charge;
- les efforts de "*reaching-out*" des personnes à risque doivent être poursuivis, intensifiés et orientés vers de nouvelles clientèles (ex: chambreurs);
- pour prévenir l'émergence du phénomène, toutes les interventions de support dans les communautés (les programmes-clientèles) doivent être considérées essentielles: soutien aux familles, aux enfants et adolescents, aux jeunes adultes, aux femmes, en santé mentale, etc. À moyen terme, ces programmes préventifs sont la clé de toute prévention primaire de l'itinérance;
- les interventions auprès des mineurs plus ou moins marginaux, décrocheurs ou autrement mésadaptés et auprès des jeunes éprouvant des problèmes de santé mentale ou divers troubles sévères de comportement doivent être élargies et plus concertées: services du réseau de la santé, extrascolaires, parascolaires et dans les milieux de vie. Ces ressources doivent être invitées à accentuer leur "*reaching-out*" et à tenter de rejoindre les jeunes les plus vulnérables: travail de rue, élargissement des activités des maisons de jeunes, des maisons de quartier, etc. Des interventions innovatrices spécifiquement adaptées aux clientèles les plus marginales devraient être expérimentées;
- les interventions de "*reaching-out*" sont essentielles pour rejoindre les jeunes adultes en situation d'exclusion. C'est la frange la moins desservie de la société. Des interventions préventives de tout ordre doivent être initiées.

2. Orientations

Nous retrouverons, dans le tableau qui suit, les interventions concrètes nécessaires, à notre avis, pour prévenir efficacement l'itinérance et atténuer ses conséquences. Parmi ces interventions, certaines sont déjà actualisées, d'autres à être renforcées ou réorientées tandis qu'un certain nombre est à développer. Le tableau présentera donc la réalité selon ces paramètres en identifiant les ressources et organismes impliqués ou susceptibles de l'être.

Il nous apparaît important toutefois, de souligner au préalable, certains principes directeurs propres à optimaliser l'efficacité des interventions:

- Un programme itinérance devrait être mis en place et des liens orchestrés avec les autres programmes;
- Une concertation intersectorielle devrait être initiée par la Régie régionale de la santé et des services sociaux;
- L'expertise des intervenants, tant institutionnels que communautaires, est au coeur de la réussite du programme. Toutes les décisions devraient donc reposer sur cette expertise.
- La formule des comités de travail d'intervenants directement concernés devrait être préférée aux instances de concertation et ces comités devraient constituer les lieux premiers de décisions.
- Le réseau de la santé et des services sociaux lavallois devrait s'impliquer activement à toutes les étapes de la mise en place des mesures requises, en tant qu'acteur significatif ou comme partenaire concerné.

3. Tableau-synthèse des interventions requises [10]

Secteur d'activités	Objectifs poursuivis	Interventions requises	M	C	D	Acteurs	Remarques
PROGRAMME ITINÉRANCE	Mettre en place un programme itinérance à la Régie régionalede la santé et des services sociaux de Laval	Adoption du principe d'un programme itinérance (ou pers. en grandes diff.)			✓	RRSSSL	Un tel supraprogramme permettrait de conjuguer tous les efforts envers les personnes, familles en très grande difficulté
		Mise en place d'un comité de travail du réseau de la santé et des services sociaux			✓	RRSSL, CLSC, Citéde la Santé, CJL, communautaire	
	Favoriser une concertation intersectorielle	Mise en place d'une structure régionale de concertation			✓	RRSSS, Municipalité, réseau communautaire,	
		Participation à la mise en place d'une structure métropolitaine de concertation			✓	réseau de la santé, C.S.de Laval, SHQ, OMHL, Emploi-Québec, Régions	
	Accroître le niveau de connaissances en matière d'itinérance	Recherche sur l'itinérance, ses déterminants et ses conséquences			✓	RRSSSL Santé publique	
		Évaluation des expériences de réinsertion sociale			✓	RRSSSL Santé publique	
	Promouvoir un dépistage plus efficace des personnes à risque d'itinérance	Programme de sensibilisation des intervenants sur les déterminants de l'itinérance, ses conséquences et les resssources disponibles			✓	Intervenants de la santé, du communautaire, d'Emploi-Québec, des écoles pour adultes, etc.	

[10] Les colonnes **M, C** et **D** signifient : **M** : à maintenir; **C** : à consolider et **D** : à développer.

Secteur d'activités	Objectifs poursuivis	Interventions requises	M	C	D	Acteurs	Remarques
SANTÉ MENTALE	Faciliter l'insertion sociale des personnes souffrant de problèmes de santé mentale	Centres de jour, réseaux d'entraide		✓		CAFGRAF, CILL	
		Information et de défense des droits	✓			L'En-Droit	
		Réseaux de support aux proches	✓			ALPABEM, etc.	
	Favoriser l'accès à une vie autonome chez ces personnes	Réseau des ressources spécialisées d'hébergement		✓		Résidence Ste-Dorothée, ressources affiliées	Les ressources spécialisées manquent et occasionnent des prolongements d'hospitalisation. Elles doivent viser toutes les sous-clientèles
		Augmentation des ressources spécialisées d'hébergement			✓	CILL, Cité de la Santé, Résidence Ste-Dorothée	
		Suivi communautaire en logement		✓			
		Log. sociaux (support communautaire)	✓			HPVM (90 log)	Ce sont deux mesures très efficaces (taux de stabilité de 75%)

Secteur d'activités	Objectifs poursuivis	Interventions requises	M	C	D	Acteurs	Remarques
SANTÉ MENTALE (SUITE)		Ajout de 50 logements sociaux avec support communautaire			✓	SHQ-OMH-HPVM-CILL-RRSSSL	Estimation du service d'urgence sociale municipal. Nécessite support $ RRSSSL
		Programmes d'insertion à l'empoi			✓	Corpo. de la santé mentale RRSSSL, CDRL, CLD, Emploi-Québec, OPHQ	
		Hébergement de crise	✓			Service régional de crise	
	Assurer une accessibilité optimale aux services de dépannage et de soutien psychosocial	Offre de 4 à 6 lits de dépannage-hébergement			✓	Nlle corporation-municipalité	Voeu unanime des intervenants
		Aide alimentaire et soupes populaires, aide vestimentaire, etc.	✓			Centre bénévolat, soupe St-Maxime, Relais, St-Claude, St-Vincent de Paul, paroisses, etc.	Ces ressources suffisent et sont adéquates. Faut les faire connaître
TOXICOMANIE	Offrir une gamme complète de services en désintoxication	Centre de désintoxication avec accueil des enfants			✓	Nouvelle corporation	Pour éviter le scénario d'ouverture-faillite, doit être lié au réseau

Secteur d'activités	Objectifs poursuivis	Interventions requises	M	C	D	Acteurs	Remarques
JEUNES ADULTES (16-25 ANS)	Rejoindre et intervenir auprès des jeunes adultes vulnérables	Comité de travail régional pour planifier l'intervention jeunes adultes vulnérables			✓	Envolée, TRIL, BCJ, OASIS, CJL RRSSSL, CLSC Oasis, BCJ, TRIL	Ce "task force" s'impose étant donné la sous-consommation de services de ce groupe
		Travail de «*reaching-out*» de cette clientèle (travail de rue, de milieu)		✓		TRIL, BCJ, OASIS	
		Drop-in (un gros ou plusieurs) avec offre de multiple activités de création, de loisir, de citoyenneté, etc.			✓		Tous l'affirment! Ces jeunes s'ennuient, n'ont accès à rien, sont pauvres et «disponibles»
	Assurer un meilleur accès à des services sociaux adéquats	Services psychosociaux accessibles et à long-terme au besoin		✓		CLSC	Les services LT sont inexistants
	Favoriser l'accès à une vie autonome	Développer les services d'hébergement et de logement avec encadrement			✓	L'Envolée, Petites envolées	Les mesures de logement-hébergement répondent à un besoin immédiat pressant ($$$) tout en offrant la relation propre à favoriser une réinsertion
		Logements abordables/sociaux avec support communautire			✓	BCJ	
		Suivi communautaire en logement (posthébergement ou autre)			✓	BCJ-TRIL-Envolée	
	Favoriser l'insertion des jeunes à l'emploi	Programmes d'insertion à l'emploi, de retour aux études et de canalisation des compétences			✓	Nlle corpo, BCJ, TRIL, l'Envolée	Des expériences (Boîte à jobs, BCJ...) sont prometteuses

Secteur d'activites	Objectifs poursuivis	Interventions requises	M	C	D	Acteurs	Remarques
JEUNES ADULTES ET SANTÉ MENTALE	Dépister, rejoindre cette clientèle et intervenir auprès d'elle	Ressource ou services spécifiques destinés à cette clientèle			✓	CAFGRAF	Ces jeunes adultes sont réfractaires aux lieux identifiés «pour adultes»; ne se reconnaissent pas
FEMMES EN DIFFICULTÉ	Prévenir la détérioration des situations de difficulté chez les femmes vulnérables	Services psychosociaux accessibles, souples et à long-terme		✓		CLSC	
		Services communautaires de support aux femmes et familles		✓		CPE Centre des femmes, Maisons de la famille, etc.	À consolider. Obtenir notre part du plan destiné aux familles en grande détresse
		Formation des intervenantes au dépistage et à l'intervention		✓		Toutes les intervenantes	

Secteur d'activités	Objectifs poursuivis	Interventions requises	M	C	D	Acteurs	Remarques
FEMMES EN DIFFICULTÉ (SUITE)	Offrir aux femmes en difficulté des services d'accueil, de soutien et d'accompagnement en situation de crise	Ressource de soutien et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale	✓			Le Prélude Maison l'Esther	
		Ressource de soutien et d'hébergement pour les femmes en difficulté			✓	Maison l'Intermède	Voeu unanime
		Lits de dépannage court terme pour les femmes en difficulté			✓	Maison l'Intermède	
	Favoriser la réinsertion et la prise d'autonomie des femmes en difficulté	Ressource de soutien et d'accompagnement de transition			✓	Le Prélude	Une telle ressource et un accès plus grand à des logements sociaux sont incontournables pour prévenir des retours «forcés» dans des situations dangereuses
		Logements sociaux			✓	OMHL, SHQ, Coopératives	
		Mesures d'insertion à l'emploi	✓			Centre des femmes de Laval	
PERSONNES SORTANT D'INSTITUTIONS	Faciliter la réinsertion sociale des ex-détenus	Programmes de préparation à la réinsertion et suivi communautaiire			✓	Sécurité publique	
	Soutenir les personnes souffrant de problèmes de santé mentale à la sortie d'institutions	Programmes systématiques de suivi communautaire			✓	CILL, hôpitaux	

Secteur d'activités	Objectifs poursuivis	Interventions requises	M	C	D	Acteurs	Remarques
CHAMBREURS ET AL	Dépister et rejoindre les adultes dont les conditions de vie sont précaires	Programme de dépistage et de *«reaching-out»* Travail de milieu			✓ ✓	À déterminer À déterminer	
MINEURS	Rejoindre les mineurs les plus à risque et intervenir auprès d'eux	Comités de travail territoriaux avec mandats spécifiques à l'intention de ces jeunes Développement de la concertation locale Travail de rue et de milieu		✓ ✓ ✓		Tables jeunesse territoriales Tables territoriales, milieu scolaire, réseau de la santé BCJ, TRIL, OASIS, services scolaires, CLSC, Diapason, org. communautaires-familles	Toutes ces mesures visent à rejoindre les jeunes mineurs les plus à risque. Il faut viser la réussite scolaire, la poursuite des études, l'expression... Il s'agit de rejoindre ces jeunes, de leur offrir des services, des projets enthousiasmants qui répondent à leurs désirs.

Secteur d'activités	Objectifs poursuivis	Interventions requises	M	C	D	Acteurs	Remarques
MINEURS (SUITE)		Priorisation au développement d'activités et de services propres à rejoindre ces jeunes			✓	Maisons de jeunes, de quartier	
	Prévenir et dépister les crises familiales	Consolidation des programmes destinés aux familles		✓		Maisons de la famille, de quartier, CLSC	C'est dès l'enfance que se manifestent les problèmes.
		Élargissement de la disponibilité des services psychosociaux		✓		CLSC, CJL, ressources scolaires	
	Favoriser la réinsertion des jeunes en difficulté	Préparation à la sortie du réseau et suivi communautaire de transition			✓	CJL et ses ressources affiliées, BCJ, Envolée	
		Mise sur pied d'une ressource de dépannage 72 heures (confidentielle)			✓	L'Envolée?, nlle corporation, CLSC	Une telle ressource, controversée, est la seule façon d'éviter qu'ils allent «se cacher» à Montréal
		Soutien à l'insertion en emplois (temps partiel, été) et à l'émergence de micro-activités génératrices de revenus			✓	Maisons de jeunes, intervenants socioéconomiques du milieu	

4. Sommaire des nouvelles mesures proposées

Le sommaire des mesures identifiées comme devant faire partie de notre stratégie d'intervention, en regard du phénomène de l'itinérance, illustre que les défis posés au réseau de la santé et des services sociaux sont importants.

Il s'agit de bien reconnaître les acquis sur lesquels nous devons nous appuyer pour construire un plan d'action efficace. Ces acquis sont nombreux, plusieurs intervenants sociocommunautaires sont déjà impliqués dans cette problématique. Toutefois, l'ampleur du défi suppose la consolidation des actions déjà en cours et l'ajout de nouvelles mesures, de nouvelles interventions. L'injection de fonds supplémentaires constitue donc une condition essentielle au succès de l'entreprise. Laval a un retard à combler et la seule bonne volonté ne pourra suffire.

RÉGIE RÉGIONALE DE LAVAL

- Adoption du principe d'un programme itinérance à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval.
- Mise en place d'un comité de travail du réseau de la santé et des services sociaux.
- Participation à la mise en place de mécanismes métropolitains de concertation.
- Mise en place d'une structure régionale de concertation.
- Recherche sur l'itinérance, ses déterminants et ses conséquences et mise en place d'un processus d'évaluation des expériences de réinsertion sociale.
- Programme de sensibilisation des intervenants sur les déterminants de l'itinérance, ses conséquences et les resssources disponibles

DÉPANNAGE EN GÉNÉRAL

- Offre de quatre à six lits d'hébergement de dépannage.

SANTÉ MENTALE

- Augmentation des ressources spécialisées d'hébergement.
- Renforcement du programme de suivi communautaire.
- Ajout de 50 logements sociaux avec support communautaire.
- Programmes d'insertion à l'emploi.

TOXICOMANIE

- Centre de désintoxication avec accueil des enfants.

JEUNES ADULTES

- Comité de travail régional pour planifier l'intervention des jeunes adultes vulnérables.
- Drop-in (un gros ou plusieurs) avec offre de multiples activités de création, de loisirs, de sports, de citoyenneté, etc.
- Services psychosociaux accessibles et à long terme, au besoin.
- Services d'hébergement et de logement avec encadrement.
- Logements abordables/sociaux avec support communautaire et suivi communautaire en logement (posthébergement ou autre).

FEMMES EN DIFFICULTÉ

- Lits de dépannage court terme pour les femmes en difficulté.
- Ressource de soutien et d'hébergement pour les femmes en difficulté
- Ressource de soutien et d'accompagnement de transition.
- Programmes d'insertion à l'emploi et de retour aux études.

CHAMBREURS

- Programme de dépistage et de *"reaching-out"* chambreurs (travail de milieu)

MINEURS

- Comités de travail territoriaux avec mandats spécifiques à l'intention des jeunes à risque élevé d'exclusion et d'itinérance.
- Développement de la concertation locale.
- Priorisation au développement d'activités/services propres à rejoindre ces jeunes.
- Préparation à la sortie du réseau et suivi communautaire de transition.
- Mise sur pied d'une ressource de dépannage 72 heures (confidentielle).
- Soutien à l'insertion en emplois et micro-activités génératrices de revenus.

f:\dcsc\adap_soc\coordonnateur\santémentale\texte\litinran.doc

Bibliographie

FOURNIER, L. ET CHEVALIER, S., *Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et de Québec 1996-97*, Santé Québec, 1998.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Le phénomène de l'itinérance au Québec*, Protocole interministériel, 1993.

LEMIEUX, N ET LANCTÔT, P., *Jeunesse québécoise et assistance sociale*, Apprentissage et socialisation, volume 19, numéro 1, 1999.

MAISON D'HÉBERGEMENT L'ENVOLÉE, *Rapport des besoins en matière d'hébergement jeunesse communautaire à Laval*, Laval, 2000.

MORENCY, S. ET GENDRON, R., *L'itinérance, état de situation*, Notes préparées dans le cadre du nouveau programme fédéral de financement de projets pour prévenir et atténuer l'itinérance, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2000.

RAPSIM, *Comprendre l'itinérance*, Montréal, 1999.

RAPSIM, *Propositions d'orientations pour les jeunes en détresse*, Montréal, 1999.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LAVAL, *Propositions d'orientations "L'itinérance", Document de travail déposé à la commission d'adaptation sociale*, Direction de la santé publique et Direction de la coordination des services à la clientèle, Laval, 1995.

SCHL, *Table ronde nationale sur les pratiques exemplaires d'intervention auprès des sans-abri*, Ottawa, 1999 .

VILLE DE LAVAL, *Rapport sur la problématique des logements et des sans-abri sur le territoire de Ville de Laval*, Laval, 2000.

Annexe 1

Liste des intervenants consultés

Nous tenons à remercier vivement les intervenants et intervenantes suivants(es) qui nous ont fait partager avec beaucoup de générosité et de passion leurs connaissances, leurs opinions et leurs suggestions sur l'itinérance à Laval. L'essentiel de ce document est le leur.

Beauchamp, Louise	*Restaurant Le St-Claude*
Bergeron, Gina	*Centre d'implication libre de Laval en réadaptation sociale (C.I.L.L.)*
Bernier, Raymond	*Maison d'hébergement L'Envolée*
Brunet, Cyndia	*Oasis, Unité mobile d'intervention*
Champagne, Nancy	*Maison de quartier de Vimont*
Charest, René	*Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal*
Chartrand, Ginette	*Clinique de psychiatrie de Duvernay*
Chartrand, Monique	*Maison le Prélude inc.*
Claes, Geneviève	*Cité de la Santé, urgence psychiatrique*
Delisle, Jeannette	*Relais communautaire de Pont-Viau*
Desroches, France	*Maison l'Intermède*
Dûchesnes, Roland	*Soupe populaire St-Maxime*
Durand, Jacques	*Centre jeunesse de Laval*
Fournier, Louise	*Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal*
Gingras, Claude	*L'En-Droit de Laval inc.*
Godin, François	*Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval, Direction de la santé publique*
Larin, Denise	*Habitations populaires Vincent-Massey*
Larochelle, Carole	*Service des Urgences sociales de Ville de Laval*
Laurin, Claudine	*Le Bureau de consultation-jeunesse inc.*
Levert, André	*Emploi-Québec, Laval*
Narcisse, Jean-Pierre	*Travail de rue de l'Ile de Laval*
Ouellette, Patricia	*Travail de rue de l'Ile de Laval*
Pagé, Carole	*Travail de rue de l'Ile de Laval*
Picard, Sylvie	*CAFGRAF - Groupe d'entraide en santé mentale de Laval*
Rioux, Manon	*Le Bureau de consultation-jeunesse inc., Laval*
Tessier, Nadine	*Maison d'hébergement L'Envolée*
Tonnelier, Marianne	*CACTUS, Montréal*

Annexe 2

Description des organismes communautaires mentionnés

NOM	DESCRIPTION	SUBVENTION 2000-2001
Centre d'implication libre de Laval en réadaptation sociale (C.I.L.L.)	**Pop. cible :** Personnes souffrant de troubles mentaux, transitoires, sévères et persistants. Services : Réinsertion sociale; activités préemploi; suivi dans la communauté et intégration au travail. Appartements supervisés. Partenaire de l'équipe régionale d'intervention de crise.	**306 777 $**
CAFGRAF - Groupe d'entraide en santé mentale de Laval	**Pop. cible :** Personnes vivant des troubles mentaux transitoires ou sévères et persistants. Services : Former un réseau d'entraide; briser l'isolement; développer l'autonomie; intégration et maintien dans la communauté. Point de services à Ste-Rose et Chomedey. Partenaire de l'équipe régionale d'intervention de crise.	**232 470 $**
La Pop-Hot souriante (Le St-Claude)	**Pop. cible :** Personnes démunies. Services : Restaurant communautaire, animation auprès des enfants de 6 à 12 ans, support individuel et entraide.	**- $**
Le Bureau de consultation-jeunesse inc.	**Pop. cible :** 13-25 ans. Organisme suprarégional ayant un point de services à Laval. Services : Accueil; référence et accompagnement de jeunes en difficulté dans leur milieu de vie; activités diverses de prévention; prévention de l'alcoolisme et toxicomanie. Reçoit une subvention de Montréal-Centre pour ses activités à Laval, Montégérie et Montréal : 120 000 $.	Financement géré par la Régie de Montréal-Centre
L'En-Droit de Laval inc.	**Pop. cible :** Personnes dont la santé mentale est menacée ou souffrant de troubles mentaux. Services : Information; promotion et défense des droits individuels et collectifs.	**113 677 $**
Le Relais communautaire de Pont-Viau	**Pop. cible :** Personnes démunies. Services : Accueil et référence; dépannage alimentaire; soupe populaire; cuisines collectives.	**51 660 $**
Maison de quartier Vimont	Organisme en implantation.	**- $**

NOM	DESCRIPTION	SUBVENTION 2000-2001
Maison l'Intermède	**Pop. cible :** Femmes aux prises avec de multiples problématiques. Services : Organisme en démarrage, se proposant d'offrir des services d'hébergement.	- $
Maison le Prélude inc.	**Pop. cible :** Femmes et enfants victimes de violence conjugale. Services : Hébergement pour femmes victimes de violence conjugale; service 24/7; accueil; interventions individuelles et de groupe; accompagnement; intervention particulière auprès des enfants. Projet conjoint avec la Maison l'Esther «Groupe ouvert pour femmes ».	**317 976 $**
Maison d'hébergement L'Envolée	**Pop. cible :** 13-17 ans. Maison d'hébergement communautaire jeunesse offrant des services : Accueil; information et référence; hébergement communautaire; service 24/7; activités de suivi dans la communauté; interventions individuelles et de groupe en situation de crise.	**258 302 $**
Oasis, Unité mobile d'intervention	**Pop. cible :** Jeunes 12-17 ans et 18-25 ans. Services : À l'aide d'un véhicule motorisé, support; accueil; dépannage et référence. Activités de prévention de l'alcoolisme et des toxicomanies.	**56 826 $**
Travail de rue de l'Île de Laval inc.	**Pop.-cible :** Jeunes 12-25 ans. Services : Organisme régional disposant de quatre équipes d'intervenants réparties sur chaque territoire de CLSC. Intervention dans le milieu de vie des jeunes; support–accompagnement-référence des jeunes en difficulté, activités de prévention de l'alcoolisme et des toxicomanies.	**268 634 $**